

FONDATION NATIONALE
DES SCIENCES POLITIQUES

CENTRE NATIONAL
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Observatoire sociologique du changement

**ANALYSE COMPAREE DU RAPPORT DES JEUNES A LA NATION ET A
L'ARMEE : Le cas de l'Italie, de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne**

Convention n° : DEF/C.E.S.S.D./1998 Conv. 16

Sous la direction d'Olivier Galland et de Jean-Vincent Pfirsch

Olivier Galland
Jean-Vincent Pfirsch
Olivia Bonechi
Julia Bardes

Janvier 2000

OSC - 27, rue Saint-Guillaume 75337 Paris Cedex 07 - Tél 01 44 39 56 60 - Fax 01 44 39 56 75

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	4
A-) NATIONS, NATIONALITES ET CITOYENNETES.	6
I-) La Grande-Bretagne.	6
a-) Citoyenneté et nationalité sont disjointes.	6
b-) Le sentiment d'identité nationale.	9
II-) L'Allemagne.	13
a-) La difficile correspondance d'un peuple et d'un territoire.	13
b-) L'immigration et la question de la citoyenneté.	15
c-) Les sentiments d'appartenance : la prédominance du " local ".	19
III-) L'Italie.	21
a-) L'Italie des régions.	21
b-) Citoyenneté et " communauté ".	23
IV-) Les attitudes à l'égard de la Nation : quelques résultats comparatifs	24
B-) LES JEUNES DANS LES TROIS SOCIETES	25
I-) Vue d'ensemble	25
a-) L'entrée dans la vie adulte	25
b-) Les valeurs	28
II-) Les jeunes en Grande Bretagne, en Italie et en Allemagne	33
a-) La Grande Bretagne	33
b-) L'Allemagne	42
c-) L'Italie	43
C-) INSTITUTIONS MILITAIRES ET ATTITUDES A L'EGARD DES ARMEES.	47
I-) La Grande-Bretagne.	47
a-) L'armée britannique : une professionnalisation ancienne.	47
b-) Une armée méconnue.	52
II-) L'Allemagne.	57
a-) Les exigences démocratiques de la <i>Bundeswehr</i> .	57
b-) Les représentations du monde militaire : utile, intégré, mais peu attractif.	62
c-) S'engager dans la <i>Bundeswehr</i> ?	64
III-) L'Italie.	65
a-) Entre conscription et volontariat.	65
b-) Les nouvelles fonctions de l'armée.	66
c-) la conscription	68
CONCLUSION.	70

BIBLIOGRAPHIES

75

**ANNEXE : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES ET DES INSTITUTIONS
VISITEES**

81

Les jeunes, l'armée, la nation en Grande-Bretagne, en Allemagne et en Italie.

INTRODUCTION

Une première recherche sur le sujet des rapports entre les jeunes, l'armée et la Nation avait été menée en France, auprès de lycéens, par l'Observatoire Sociologique du Changement pour le compte du C2SD¹. Il ressortait de ces résultats qu'en dépit de l'inconsistance relative du sentiment d'identité nationale des jeunes Français, leur attitude à l'égard de l'institution militaire ne paraissait pas placée sous le signe de la défiance ou du rejet. Le rapport à l'armée des jeunes Français semblait essentiellement fonctionnel, soit que celle-ci soit considérée comme un instrument utile de la sécurité, soit qu'elle soit envisagée par certains jeunes comme une voie de carrière possible dans un contexte de chômage.

Cette première recherche laissait néanmoins de côté une variable essentielle — la spécificité nationale et culturelle du pays étudié dans la formation du sentiment d'identité nationale et dans le rapport à l'institution militaire— puisqu'elle ne portait que sur un seul pays, la France. Dans le prolongement de cette étude, les trois cas nationaux que nous proposons d'étudier dans le présent rapport, Italie, Allemagne, Grande-Bretagne, en gardant en tête le cas français, sont suffisamment contrastés pour permettre de réfléchir à la pertinence de cette variable explicative. Les différences constatées dans les rapports qu'entretiennent les jeunes de ces pays à la Nation et à l'armée s'expliquent-elles essentiellement par des particularités sociétales et historiques ? Ou bien sont-elles plutôt redevables d'explications qui tiennent à la situation sociale des jeunes dans chacun des pays ?

Contrairement à l'étude française, le présent travail ne repose pas sur une enquête de première main. L'objectif est de mener une étude documentaire à partir de l'analyse des travaux publiés et de rencontres avec les spécialistes du sujet dans chacun des pays étudiés.

¹ O. Galland, J.-V. Pfirsch, *Les jeunes, l'armée et la Nation*, C2SD, novembre 1998

Pour mener à bien cette étude, trois aspects ont été explorés. Tout d'abord, sur quelle conception de la Nation et de la citoyenneté sont fondés les trois pays étudiés ? Cet aspect est évidemment fondamental au regard des deux autres notions qui sont explorées ici : les jeunes et l'armée ; les jeunes, car la socialisation est la phase de préparation à l'exercice de rôles sociaux dans une série de « communautés ». Ces rôles sont divers et recouvrent divers domaines sociaux : la vie économique, la vie familiale notamment. Mais, dans cet ensemble, la « communauté nationale » et le mode de socialisation qui lui est associée (ce fut longtemps un des rôles du service militaire) ont-ils encore un sens fort ? L'armée, bien sûr, car elle est, par définition, l'institution qui est en charge de la défense la Nation. La clarté de sa mission dépend donc de la clarté de la définition de la Nation elle-même et de l'accord des citoyens sur celle-ci.

Le second aspect étudié concerne les jeunes eux-mêmes, les modalités de leur insertion dans les rôles adultes, l'évolution des valeurs auxquelles ils adhèrent. Ces modalités d'entrée dans la vie adulte et ces valeurs sont-elles cohérentes avec une insertion harmonieuse dans la « communauté nationale » ?

Enfin, l'institution militaire elle-même évolue et redéfinit ses missions. Celles-ci sont d'ailleurs tributaires de passés historiques parfois communs aux pays étudiés, mais souvent antagonistes, et qui ont eu des conséquences très différentes sur chacun d'eux. On le sait, les missions des armées s'étendent, se professionnalisent, s'insèrent de plus en plus souvent dans un cadre international, autant d'évolutions qui posent la question de la définition strictement nationale de l'institution militaire. Si ces nouvelles missions peuvent lui donner une nouvelle légitimité, elles remettent peut-être en cause la définition de l'armée comme creuset de l'identité nationale.

A-) Nations, nationalités et citoyennetés.

I-) La Grande-Bretagne.

a-) Citoyenneté et nationalité sont disjointes.

“ Le fondement historique de la nationalité britannique, c’est l’allégeance : le lien entre Souverain et sujet. Un citoyen britannique est un sujet du Souverain britannique ”². Le lien est double puisqu’il implique soumission du sujet et protection du souverain. A l’origine, l’accès à la nationalité britannique est fondé sur le droit du sol. On distingue deux catégories de sujets : les sujets naturels nés dans “ les dominions de Sa Majesté ” et les sujets naturalisés. Ceux qui n’étaient pas des sujets britanniques étaient des étrangers (*aliens*). Au XVIIIème siècle, la législation élargit le droit de nationalité, en ajoutant au droit du sol, le droit du sang : les descendants directs de sujets naturels sont désormais citoyens britanniques, même s’ils sont nés hors des dominions de Sa Majesté.

Jusqu’alors il n’existait aucun statut local au Royaume-Uni et la nationalité était la conséquence de l’allégeance. La transformation de l’Empire en *Commonwealth* (conduisant à l’instauration de la citoyenneté nationale de certains pays anciennement dépendants de la Grande-Bretagne) oblige la Grande-Bretagne à revoir, en le précisant, son code de la nationalité. La nouvelle loi de 1948 (*British National Act*) crée deux catégories de sujets britanniques : d’une part les citoyens du Royaume-Uni et de ses Colonies, jouissant de la nationalité britannique, d’autre part les citoyens des pays indépendants du *Commonwealth*, qui ont la citoyenneté de leur propre pays. Ces derniers continuent à jouir du “ statut commun ” de “ sujets britanniques ” pour lequel l’expression de “ citoyens du Commonwealth ” fut adoptée comme synonyme et ne sont donc pas soumis aux restrictions à l’immigration étrangère imposées en 1905. La structure coloniale du pays conduit donc la Grande-Bretagne à opérer une dissociation entre citoyenneté et nationalité.

L’immigration en provenance du Commonwealth durant les années suivantes s’amplifia (notamment en provenance des Antilles britanniques, de l’Inde et du Pakistan) jusqu’à ce

qu'en 1962, puis 1968 et 1971, des mesures soient prises pour la contrôler. Désormais, seuls les citoyens du Royaume-Uni et des Colonies nés au Royaume-Uni ou dont l'un des parents ou grands-parents y étaient nés sont autorisés à entrer librement au Royaume-Uni. Cet arrangement complexe était nécessaire puisqu'il n'existait pas de statut local au Royaume-Uni. Ce statut fut créé par le *British Nationality Act 1981* qui remplaça entièrement la loi de 1948. Son adoption s'est avérée longue et difficile. L'accusation majeure adressée au nouveau texte était d'être fondé sur des préjugés raciaux, critique rejetée par le gouvernement qui soutenait que sa loi ne liait la nationalité ni à la race, ni à la couleur, ni aux croyances ni à la religion. Finalement, la citoyenneté du Royaume-Uni et des Colonies fut remplacée par trois statuts séparés : la "citoyenneté britannique" qui suppose des liens privilégiés avec le Royaume-Uni ; la "citoyenneté des Territoires britanniques dépendants" qui se rapporte aux territoires restés dépendants de la Couronne et la "citoyenneté britannique d'outre-mer" comme catégorie résiduelle pour les anciens citoyens du Royaume-Uni et de ses Colonies qui n'ont de liens ni avec le Royaume Uni ni avec un territoire dépendant. Le statut de citoyen britannique est conféré automatiquement à tout citoyen du Royaume-Uni et de ses Colonies qui a le droit de vivre au Royaume-Uni. Un enfant né au Royaume-Uni est citoyen britannique dès sa naissance si l'un de ses parents est lui-même citoyen britannique ou réside de façon permanente au Royaume-Uni. Le code de la nationalité britannique se rapproche ainsi de celui de ses voisins (en ajoutant au droit du sol, le droit du sang) tout en demeurant plus généreux.

“ Réduite pour l'essentiel et par étapes successives de l'ensemble mondial des sujets d'un Monarque impérial puis d'un Monarque chef du Commonwealth, aux natifs du Royaume-Uni, la citoyenneté britannique est devenue un moyen de contrôler l'immigration en Grande-Bretagne. Avec la conséquence significative qu'il est aujourd'hui plus facile d'entrer et de travailler au Royaume-Uni pour les ressortissants étrangers des pays membres du Marché commun que pour les habitants venus du Commonwealth”³. En effet, l'effet pratique de la régulation de l'immigration a été d'empêcher les citoyens des territoires britanniques dépendants et d'outre-mer - c'est-à-dire les membres non blancs du Commonwealth - d'entrer en Grande-Bretagne⁴. Seuls les citoyens britanniques ne sont pas soumis au contrôle d'immigration et jouissent des droits d'accès et de résidence. Par contre, l'accès aux

² Monica Charlot, *Le pouvoir politique en Grande-Bretagne*, 1990

³ id

⁴ D. Schnapper, *The Debate on Immigration and the Crisis of National Identity*, in *West European Politics*, Avr. 1994, p. 127-139

“ privilèges civiques ” reste ouvert aux “ sujets britanniques ” : à partir du moment où le résident satisfait aux réglementations sur le contrôle de l’immigration, il a le droit de vote, est éligible à toutes les élections, peut travailler dans les services publics... En termes de droits civiques, le “ citoyen français ” serait équivalent au “ british subject ” et par le statut légal le “ british citizen ” serait plus proche du “ national français ”. Néanmoins si les minorités ethniques bénéficient des droits de citoyenneté, cela ne veut pas pour autant dire qu’il n’existe pas de discrimination et d’exclusion en Grande-Bretagne. La redéfinition de la nationalité et de la citoyenneté en Grande-Bretagne n’a pas suffi à résoudre les problèmes sociaux rencontrés par les immigrants non blancs ni n’a fourni de réponse quant à leur place et leur rôle dans la société ou des moyens pour combattre le racisme. Une série de *Race Relations Acts* (1965, 1968, 1976) a cherché à assurer l’égalité des opportunités entre les populations immigrantes et les nationaux britanniques. Les institutions et législations utilisées pour combattre la discrimination ont fait du combat contre le racisme l’un des principaux thèmes mobilisateurs du système politique. Ainsi, les problèmes liés à l’installation de populations immigrées ont été plus rapidement politisés en Grande-Bretagne qu’en France. Pour comprendre l’importance du rôle joué par les minorités et les communautés en politique, on doit se rappeler les caractéristiques de la nation britannique. Les anciennes nations ou royaumes rassemblés sous la Couronne du Royaume-Uni ont toujours conservé leurs identités collectives, basées sur des droits culturels et légaux : ils ont leurs propres régiments dans l’armée britannique et leurs propres équipes sportives. La survie des identités écossaises, irlandaises et galloises au sein de la société britannique a certainement aidé à l’affirmation des identités musulmanes et pakistanaises. Dans la tradition britannique, la logique de la citoyenneté se mêle à celle des minorités : on peut être à la fois citoyen britannique et membre d’une minorité ou même être citoyen par vertu d’appartenance à une communauté.

La séparation entre citoyenneté et nationalité en Grande-Bretagne a conduit à une relative disjonction entre nationalité et ce que l’on désigne en Anglais sous le terme de “ *britishness* ”, c’est-à-dire le sentiment d’appartenir à une communauté nationale, “ la projection dans un ensemble relativement homogène par l’histoire, la culture, la religion, la langue ” (Catherine Neveu). En même temps que le statut de sujet britannique lui permettait une ouverture plus grande qu’en France de l’accès aux ressources et aux droits, le noyau dur de l’identité nationale y serait resté plus clos et exclusif. La séparation entre nationalité et “ *britishness* ” perpétue le déficit de légitimité de ceux qui sont sujets britanniques mais dont les visions

dominantes estiment qu'ils n'appartiennent pas à la communauté britannique. Comme nous le verrons plus loin, le statut légal de citoyen n'a qu'une faible charge symbolique en Grande-Bretagne.

La notion de citoyenneté demeure faible et mal définie en Grande-Bretagne comparée à beaucoup d'autres nations européennes et le processus d'apprentissage de la citoyenneté reste très informel. L'éducation civique par exemple a reçu relativement peu d'attention (Osler et Rath, 1995) tandis que la conscription, forme d'apprentissage largement pratiquée en Europe continentale, n'a pas joué de rôle dans le paradigme de la citoyenneté depuis les années 60.

Si l'on reprend la conception dominante introduite par Marshall, la citoyenneté incorpore des devoirs aussi bien que des droits. Or, les droits en Grande-Bretagne ne sont pas déterminés par quelques constitutions écrites : un gouvernement local peut voir ses pouvoirs sévèrement réduits. Le gouvernement britannique sert davantage sa Majesté que les citoyens du Royaume-Uni, à l'inverse de la France, et la relation entre les individus britanniques et la société est formellement celle de "sujet" (de la monarchie), plutôt que celle de citoyen, comme par exemple la constitution américaine le définit⁵. Ces complexités et tensions qui l'accompagnent pourraient expliquer peut-être les réticences à pousser trop loin l'idée d'un programme sur la citoyenneté au sein des écoles et des lieux de formation : on veut que la génération adulte ait des connaissances sur l'Etat, participe au processus démocratique, mais seulement dans les limites établies par l'Etat lui-même.

b-) Le sentiment d'identité nationale.

Les Britanniques ont une forte identité nationale, inhérente à l'histoire de leur nation. " C'est historique. Nous avons bénéficié d'un Etat-nation stable sur cette île depuis près de 900 ans, évitant ainsi de nombreux problèmes rencontrés ailleurs. L'armée britannique a combattu avec succès la plupart de ses batailles outre-mer au moins depuis ces deux derniers siècles. " [interview avec le Major R. Hunter]. Pourtant la Grande-Bretagne connaît aujourd'hui une régionalisation : l'Écosse a maintenant un Parlement pour la première fois en 300 ans et le Pays de Galles, une assemblée pour la première fois en 600 ans. L'Etat britannique va donc

⁵ John Bynner, " Youth, Citizenship and Social Change in a European Context ", The challenge of citizenship for youth study, ch 15

devenir moins centralisé que par le passé. Historiquement, l'empire a joué un rôle très important dans l'identification nationale des Britanniques. Il le reste pour les générations les plus âgées, marquées par le souvenir de la fin de l'empire. Cela est moins vrai aujourd'hui, surtout pour la plus jeune génération, " bien qu'il existe encore l'idée que la Grande-Bretagne est une grande nation commerçante avec des intérêts d'envergure planétaires " (R. Hunter).

Il n'existe pas de consensus parmi les théoriciens sur la question de savoir comment définir au mieux la nation et l'identité nationale. Et la tâche devient particulièrement difficile lorsqu'il s'agit du cas britannique. Lorsque les habitants de la Grande-Bretagne et encore plus ceux d'Angleterre parlent de leur " nation ", il n'est pas toujours clair de savoir ce qu'ils entendent par là. Par exemple, l'Angleterre peut éventuellement être décrite comme la nation dominante à l'intérieur de l'Etat multinational connu sous le nom du Royaume-Uni. Le problème se complique lorsque l'on tente de distinguer les notions de " Britishness " de celles de " Englishness ". Selon Colley (1992), un certain sens d'identité britannique commune a émergé parmi les Écossais, les Anglais et les Gallois au cours du XVIII^{ème} siècle et du début du XIX^{ème} siècle. Néanmoins, pour les Écossais et les Gallois, il demeure encore aujourd'hui une nette distinction entre une identification politique avec la Grande-Bretagne et une identification ethnique ou nationale avec l'Écosse et le Pays de Galles. Par contre, l'allégeance à l'Angleterre et l'allégeance à la Grande-Bretagne tendent à être confondues par les Anglais . Comme Osmond l'affirme, les Anglais ont une identité " fusionnée " que l'on pourrait appeler " Anglo-britannique ". La facilité avec laquelle les Anglais mêlent identité anglaise et identité britannique pourrait être la conséquence " de la manière intimement supérieure avec laquelle les Anglais ont cohabité avec un si grand nombre d'autres groupes " (Dodd, 1995). Toutefois on peut trouver de fortes différences régionales au sein même de l'Angleterre : il est peu probable en effet que les habitants de Cornwall s'identifient à l'Angleterre. Malgré les tensions liées à la création d'un parti national écossais en 1988 (dans le sillage du combat de l'Irlande pour l'indépendance), la diversité nationale, régionale et locale reste un héritage largement chéri en Grande-Bretagne. La pluralité de sa nation, de son peuple et de ses coutumes semble être regardée comme l'élément suprême de ce que veut dire être britannique.

La détermination des paramètres de la nation anglaise ou britannique devient encore plus difficile lorsque l'on considère le fait que l'Empire britannique a autrefois embrassé le globe entier. En effet, jusqu'en 1948, les habitants des îles britanniques et ceux de l'Empire

britannique étaient formellement des “ sujets égaux ” de la Couronne. Les nombreux immigrants venus des colonies après la Seconde Guerre sont confrontés à leur arrivée à une majorité de Britanniques qui sont loin d’être prêts à les accepter comme des britanniques à part entière. Aujourd’hui la majorité de la population non blanche de la Grande-Bretagne est née dans ce pays mais considère encore que les définitions populaires du “ Be British ” et plus encore du “ Be English ” les excluent de l’appartenance à la nation.

Une étude de terrain menée auprès de jeunes Pakistanais vivant à Londres peut servir à comprendre ce que signifie “ être britannique ” à partir des attitudes de jeunes issus d’une minorité ethnique⁶. Elle montre notamment qu’il n’existe pas une seule définition de l’identité nationale. Les remarques des jeunes interviewés attirent l’attention sur les différentes frontières (moyens de distinguer un “ britannique ” d’un “ non-britannique ”) qui s’opèrent dans l’imagination populaire, à savoir une *frontière civique* selon laquelle la citoyenneté est le premier critère de la nationalité, une *frontière raciale*, qui définit comme britannique les individus pensant avoir des ancêtres ou du sang britannique et une *frontière culturelle*, selon laquelle être britannique (“ britishness ”) est une question de culture, de valeurs et de style de vie auxquels on adhère. Cette étude qualitative révèle la faible valeur symbolique du statut légal (nationalité ou citoyenneté britannique) dans le sentiment d’appartenance à la société britannique. Si quelques uns des interviewés s’y réfèrent, une majorité considère la citoyenneté comme une forme incomplète ou inadéquate de l’allégeance nationale, jouant un rôle peu significatif dans le sentiment d’appartenance à une nation. Ceci est à rapporter au fait qu’à travers l’histoire contemporaine de la Grande-Bretagne, la notion d’identité civique n’a pas fait office d’un profond idéal tel qu’on peut le retrouver en France. Le sens du statut national britannique ou anglais n’a jamais pris racine dans les images d’une lutte révolutionnaire à travers laquelle le peuple se bat pour ses droits de citoyens. L’identité civique en Grande-Bretagne a davantage évolué selon un processus lent et graduel et a toujours eu une “ forte connotation ethnique et religieuse ” (Schöpflin, 1995). Comme le fait remarquer Cohen, “ la plupart des habitants du Royaume-Uni ont acquis leur citoyenneté par un tour de passe-passe législatif à travers le *Nationality Act* de 1948, et non par le biais de discussion publique, d’agitation ou de révolution ”. Les jeunes Pakistanais mentionnent bien plus les différences raciales ou culturelles comme critère d’exclusion à la définition de la

⁶ Jessica Jacobson, perceptions of Britishness, in Nations and Nationalism revue, Juil. 1997, p. 181-199

“ britishness ”. Nombre d’entre eux se plaignent de n’être pas acceptés comme britanniques par les britanniques blancs et regrettent qu’une telle définition du “ Be British ” soit si profondément enracinée.

L’intensité des débats sur la nationalité et la citoyenneté, la prolifération des institutions et des législations ainsi que l’obsession du racisme dans la société apparaissent comme autant de symptômes de la crise de l’identité nationale. Autrefois empire “ sur lequel le soleil ne se couche jamais ”, le rôle international de la Grande-Bretagne a été largement amputé. En outre, elle ne bénéficie plus de la suprématie économique dont elle jouissait autrefois. A l’évidence, l’auto-perception des britanniques et en particulier des Anglais doit être affectée par le fait que dans les années 80 la Grande-Bretagne est devenue une puissance ordinaire, modérément importante mais pas une Grande Puissance. La crise de l’Etat Providence, commune à tous les pays européens a été d’autant plus vive pour l’image de la Grande-Bretagne que celle-ci était après la deuxième guerre mondiale le pionnier d’un modèle d’organisation sociale imité dans toute l’Europe. Les divisions de classes, de genre, mais aussi raciales et régionales - qui ne sont plus transcendées par un grand projet impérialiste ou par la confiance et la fierté dans un système politique qui fut longtemps le modèle par excellence de la démocratie parlementaire - semblent menacer l’unité nationale.

On peut voir la manifestation du déclin national dans l’apparition d’un cynisme accru à l’égard des principales institutions de l’Etat. Les élections parlementaires mobilisent moins, tandis que les faiblesses et les défauts de l’institution monarchique et de la famille royale sont désormais exposés aux yeux du monde.

Les enquêtes Eurobaromètres révèlent un fort sentiment national parmi les citoyens Britanniques (jeunes et adultes). Après les Suédois et les Danois, les jeunes Britanniques sont les plus nombreux en Europe à se définir seulement britanniques (près de 50% en 1997 parmi les 15-24 ans, moins de 30% en France). Toutefois il faut noter que la question est formulée en terme de choix par rapport à une identité européenne. Le fort sentiment d’identité nationale qu’expriment les jeunes Britanniques pourrait donc s’expliquer par leur scepticisme en matière de construction européenne. L’enquête Eurobaromètre de 1996 montre que les jeunes Britanniques tout comme leurs aînés sont parmi les moins nombreux de l’Europe des 15 à

considérer positivement leur appartenance à l'Union Européenne (40% des 15-24 ans expriment une opinion positive, 55% en moyenne dans l'Europe des 15).

Il semble que les Britanniques, ainsi que l'on peut se le représenter à travers l'euroscpticisme des hommes politiques et de la presse britannique, ont l'habitude de voir l'Europe comme une entité qui existe de l'autre côté du tunnel et craignent de voir leur indépendance menacée par les institutions de l'Union Européenne. Ces institutions semblent plus acceptables pour la plupart des continentaux qui malgré certaines hostilités dans le passé, partagent des traditions juridiques, une forte bureaucratie et la régulation de l'Etat. Toutefois l'Europe promet des choses différentes aux différents groupes britanniques : un nombre croissant d'Écossais nationalistes commencent à soutenir l'intégration, en voyant dans l'appartenance à l'Union une voie possible vers l'indépendance.

II-) L'Allemagne.

a-) La difficile correspondance d'un peuple et d'un territoire.

On ne peut comprendre les multiples singularités allemandes en matière de citoyenneté et de naturalisations sans faire référence à l'histoire et aux modalités de constitution de l'Allemagne en État-nation. Il faut rappeler, notamment que, par rapport à la France ou au Royaume-Uni, l'Allemagne est un État-nation récent : la première unification des multiples royaumes, duchés et villes libres qui constituent l'Allemagne jusqu'au XIXe siècle n'a lieu qu'en 1871. En outre, le siècle qui suit est marqué par une grande instabilité de la définition territoriale du pays. La dernière modification en la matière est dans toutes les mémoires : il s'agit de la réunification du 3 octobre 1990. Cette incertitude quant à la réalité et à l'étendue territoriale de l'Allemagne s'est accompagnée du développement d'une conception romantique de la Nation, en tant que " communauté ethnique et culturelle ", la nation allemande étant pensée comme un *Volk* (un peuple) ethniquement et culturellement homogène ou " pur " (S. Green, 1999). Cette conception romantique, on le sait, a ensuite été dévoyée et transformée en racisme par les nazis. Plus fondamentalement, l'Allemagne semble avoir toujours eu du mal à

articuler les deux dimensions de l'appartenance nationale qui se présentaient à elle : l'appartenance au *Volk* allemand, d'une part, et la citoyenneté au sein d'un État territorial, d'autre part. La grande difficulté qui se présentait historiquement à l'Allemagne était de parvenir à faire correspondre de façon stable et durable sa définition ethnique et culturelle et sa définition territoriale. Tout au long du siècle écoulé, ce problème ressurgit, que ce soit à propos du statut des réfugiés de l'Est de souche allemande après 1945 et dans les années 1990, ou que ce soit à propos du statut des ressortissants étrangers (Turcs, notamment) présents de longue date en Allemagne et de leurs enfants nés en Allemagne.

La première loi allemande sur la citoyenneté, appelée *Reichs- und Staatsangehörigkeitsgesetz* (ou RuStAG, c'est-à-dire "loi sur l'appartenance à l'Empire et à l'État") remonte à 1913. Elle imprègne encore les textes et les débats actuels. Elle privilégie clairement les critères ethniques et culturels, la notion de *Volk*. "Selon ce concept d'appartenance à un peuple, l'"Allemagne" (et donc l'appartenance à sa structure étatique) se définissait comme un ensemble de liens ethnoculturels, eux-mêmes fondés sur la langue allemande et le partage des valeurs culturelles. Le RuStAG stipulait que la citoyenneté allemande ne pouvait se transmettre que selon le principe de la descendance (*jus sanguinis*) et non selon le principe du droit du sol (*jus solis*), notion prédominante en France et au Royaume-Uni" (S. Green, 1999 : 30). Le "droit du sang" prime donc largement le "droit du sol" au sein de la législation allemande et ce, dès l'élaboration des premiers textes. Les débats ultérieurs ont logiquement porté sur la façon dont il était possible d'intégrer aux textes les éléments de "droit du sol" indispensables aux adaptations aux réalités historiques du XXe siècle. A partir de 1955, l'Allemagne passe clairement du statut de pays d'émigration à celui de pays d'immigration. C'est ce dont prennent acte partiellement les directives générales sur la naturalisation de 1977 (*Einbürgerungsrichtlinien* – EinbRili). Ces directives concernent notamment les naturalisations, preuve que la question se pose. Mais les naturalisations y sont encore conçues comme devant rester de l'ordre de l'exception et comme devant répondre avant tout à "l'intérêt de l'État". Parmi ces intérêts ne figure pas le souci d'accroître le nombre de citoyens allemands au moyen de la naturalisation. Ce sont des normes d'intégration culturelle qui sont privilégiées lors de l'examen des dossiers. De plus, c'est au sein de chaque *Land* et plus rarement au niveau du ministère fédéral de l'intérieur, que sont traitées les demandes, ce qui renforce les différences d'interprétations, en fonction, notamment, des différences de majorités politiques. Les années 1980 n'apportent que peu de changement à ces textes, mais

permettent d'apporter des simplifications de procédures, ce qui n'est pas sans effet sur le nombre de naturalisation des années suivantes. Depuis 1993, tout jeune étranger peut, entre 16 ans et 23 ans être naturalisé à condition : de renoncer à sa citoyenneté d'origine ; de résider en RFA depuis au moins 8 ans ; d'avoir suivi au moins six années d'études, dont quatre au moins dans le secondaire ; de ne pas avoir été reconnu coupable de crimes ou délits. Plus largement, tout étranger résidant en RFA depuis au moins 15 ans peut être naturalisé, à condition : de renoncer à sa citoyenneté d'origine ; de ne pas avoir été reconnu coupable de crimes ou de délits ; de pouvoir subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille sans demander d'allocation de chômage ou de soutien financier. Certains aménagements sont prévus afin d'autoriser la double nationalité.

Les dernières propositions importantes sont récentes et émanent de la coalition SPD-Verts et du gouvernement de M. Schröder (1999). Elles peuvent être résumées de la façon suivante : application du " droit du sol " pour les enfants d'étrangers nés en Allemagne, à condition que l'un des parents ait séjourné en RFA depuis au moins 8 ans ; l'enfant obtient alors la double nationalité et doit choisir l'une d'elles avant ses 23 ans ; la double nationalité reste exceptionnelle, mais davantage d'aménagements sont prévus ; des critères de maîtrise de la langue allemande et de respect de la Constitution fédérale sont introduits ; la nationalité allemande ne se transmet plus aux enfants d'Allemands nés à l'étranger au-delà de la seconde génération. On assiste donc à un léger recul de la logique du " droit du sang ", au profit d'une logique du " droit du sol ", sans pour autant que la législation allemande soit appelée à ressembler à ses homologues française ou britannique, du moins dans l'immédiat. Cela n'empêche pas les débats et les propositions qui témoignent de la difficile adéquation du droit allemand avec les réalités économiques et sociales des dernières décennies.

b-) L'immigration et la question de la citoyenneté.

Il faut rappeler que l'Allemagne est devenue, en l'espace de quelques décennies, l'un des pays d'immigration les plus importants. C'est à présent le pays de l'Union européenne qui accueille le plus d'étrangers, en chiffres absolus. Depuis l'arrivée en Allemagne, à partir de 1955, des premières vagues de travailleurs italiens, suivies d'autres populations venues du Sud de l'Europe, la présence d'étrangers dans les *Länder* ouest-allemands s'est fortement accrue (P. Schmidt, S. Weick, 1998). Ce mouvement ne s'est pas arrêté avec la baisse des besoins en

main d'œuvre. Les regroupements familiaux, notamment, se sont développés après 1973, et de plus en plus d'enfants sont nés en Allemagne de parents étrangers. D'autre part, le nombre des réfugiés et des demandeurs d'asile s'est fortement accru au cours des périodes les plus récentes.

Alors qu'au début des années 50, la part des étrangers au sein des *Länder* de l'Ouest ne représentait encore qu'environ 1 % de la population, la proportion s'élève à plus de 10 % en 1995. Depuis la fin des années 80, la proportion d'étrangers augmente plus rapidement qu'au cours des années précédentes. En Allemagne de l'Est, les populations étrangères représentaient largement moins d'un pour cent de la population en 1991. En dépit d'une tendance à la progression, cette proportion est à peine de 2 % en 1995, ce qui représente largement moins qu'à l'Ouest. La présence étrangère est particulièrement forte dans les grandes villes de l'Ouest. À Francfort, par exemple, les étrangers représentent près d'un tiers de la population. La situation allemande se distingue également par le fait que les périodes de résidence des étrangers y sont particulièrement longues.

Les différences d'attitudes les plus nettes entre l'Est et l'Ouest se manifestent à l'égard de l'immigration de travailleurs, qu'ils soient ou non issus de l'Union européenne. Ainsi, lorsqu'on soumet à des enquêtes l'opinion selon laquelle il conviendrait de " renvoyer chez eux les étrangers lorsque les emplois se font rares ", l'item rencontre de moins en moins d'adhésions dans les *Länder* de l'Ouest : de 52% à 23% entre 1980 et 1994. En 1996, néanmoins, la proportion des adhésions à cette opinion est à nouveau plus élevée : 25%. Mais dans les nouveaux *Länder*, cette proportion est passée de 31% en 1994 à 41% en 1996.

Les contacts volontaires et, surtout, la formation de couples et les mariages entre Allemands et étrangers se sont multipliés au fil du temps. Mais il faut souligner que le phénomène reste relativement récent. Selon différentes enquêtes (P. Schmidt, S. Weick, 1998), environ 90% des étrangers présents en Allemagne entretiennent des contacts avec des Allemands ; cependant, bien qu'en hausse, ces chiffres restent plus modestes en ce qui concerne la relation inverse.

Alors qu'en 1980, 5% des Allemands avaient des contacts avec des étrangers dans le cadre familial, ils sont 19% en 1996. Sur le lieu de travail, les personnes concernées par de tels

contacts sont passées de 23% à 46%. Dans le cadre du voisinage, elles sont passées de 12% à 37%. L'essor des contacts dans le cadre de la sociabilité amicale est particulièrement spectaculaire : la proportion de personnes concernées passe de 15% à 51%, ce qui signifie qu'en 1996, la moitié des Allemands comptent au moins un étranger parmi leurs relations amicales. Comme l'on pouvait s'y attendre, ces chiffres sont sensiblement plus modestes à l'Est, notamment parce que les étrangers y sont proportionnellement moins nombreux.

Depuis les années 60, de plus en plus d'Allemands épousent des conjoints étrangers. On a bien là l'illustration des relations étroites qui lient les populations allemandes aux populations étrangères. Alors qu'auparavant, en 1960, c'étaient davantage des femmes allemandes qui épousaient un mari étranger, en 1996, ce sont davantage des hommes qui épousent une personne étrangère (7,7% des mariages). L'enquête ALLBUS 96 sur la formation des couples, mariés ou non, montre que dans la tranche d'âge 18-44 ans, 11% des enquêtés allemands des régions de l'Ouest vivent – mariés ou non - avec un(e) partenaire étranger(e). Parmi ceux qui ont la nationalité allemande depuis leur naissance, ils représentent plus de 7% au sein de la même classe d'âge. Dans ce contexte, l'expression de “travailleur invité” (*Gastarbeiter*), utilisée à propos des premières vagues d'immigrés perd de son sens. Il est clair, à présent, que de nombreux étrangers souhaitent s'établir durablement en Allemagne, un bon nombre souhaitant acquérir la nationalité allemande. Ce qui, jusqu'ici, était relativement difficile devrait l'être un peu moins dans le cadre de la nouvelle législation.

L'analyse du nombre de naturalisations depuis la fin des années 80 permet de constater des évolutions importantes : depuis 1987, le nombre de naturalisations est passé de 37.810 à 259.170 en 1995. Cette élévation est liée à l'augmentation des naturalisations de “plein droit” (*Anspruchseinbürgerungen*), particulièrement celles d'*Aussiedler* venus des pays de l'Est, qui sont Allemands de plein droit en vertu de la Constitution, en raison de leurs ascendances allemandes. Ce n'est qu'à partir de juillet 1993 que les demandes de naturalisations émanant de jeunes étrangers ou de personnes résidant en Allemagne depuis longtemps ont été prises en compte au titre des demandes de naturalisation de plein droit, à la suite de modifications de la législation. Jusque-là, ces naturalisations faisaient partie des naturalisations “sur dossier” ou “discrétionnaires” (*Ermessenseinbürgerungen*). Ces dernières croissent de façon bien plus modeste que les naturalisations de “plein droit”. Néanmoins, leur nombre a plus que doublé entre 1989 et 1993, année où elles atteignaient le

nombre de 44.950. Suite à la modification de la loi sur les étrangers, le nombre de ces naturalisations “ sur dossier ” s’est amoindri à partir de 1994, alors que les naturalisations de “ plein droit ” continuaient d’augmenter. De nouveaux aménagements sont en cours.

Ce phénomène est relativement récent, en Allemagne, et reste encore modeste. Comme le fait remarquer S. Green (1999 : 41) : “ les étrangers naissant sur le sol allemand sont toujours plus nombreux que les étrangers naturalisés ”. Les résultats du sondage *Mikrozensus* 1996 montrent que moins d’un pour cent des Allemands possèdent une double nationalité. Il s’agit essentiellement de personnes originaires de pays de l’Est. En fonction de leurs origines, les étrangers ne présentent pas tous la même propension à envisager de renoncer à leur ancienne nationalité au profit de la nationalité allemande. Les données du panel socio-économique 1994 montrent que 21% des Turcs interrogés et 37% des personnes originaires de l’ex-Yougoslavie se disent “ tout à fait sûrs ” ou, au moins envisagent comme “ probable ” de demander leur naturalisation dans les deux années à venir. Parmi les ressortissants de l’Union européenne, Grecs, Italiens et Espagnols, ce pourcentage était inférieur à 10% (P. Schmidt, S. Weick, 1998).

La position de la population allemande apparaît comme clivée. Les attitudes hostiles à la double nationalité sont particulièrement courantes à l’Est. Dans les anciens *Länder*, 49% se déclarent hostiles à la double nationalité, 40% s’y déclarant favorables. Dans les nouveaux *Länder*, 59% y sont opposés, et seuls 28% sont pour (ALLBUS 96).

D’un point de vue statistique, la position favorable est essentiellement liée au niveau de formation, à l’âge et à l’importance de la présence étrangère au sein de sa circonscription. L’acceptation du principe de double nationalité est d’autant plus forte que le niveau de formation est élevé, que la proportion d’étrangers dans sa circonscription est forte, que la moyenne d’âge est faible. L’adhésion au principe de la double nationalité réservée aux étrangers nés en Allemagne est plus forte, comme le montre une étude menée par l’institut IPOS en 1995. Ce sont tout particulièrement les jeunes, les personnes de haut niveau de formation et les femmes qui y sont, plus que la moyenne, favorables.

Mais à quels types de personnes les citoyens allemands sont-ils le plus facilement portés à accorder la nationalité allemande ?

Parmi huit types de critères soumis aux enquêtés, à l'Ouest comme à l'Est (enquête *ALLBUS 1996*), c'est le fait de n'avoir commis ni crime ni délits qui est considéré comme le critère le plus important, alors que le critère de l'appartenance à une religion chrétienne apparaît comme le moins fondamental.

Les valeurs moyennes attribuées aux différents items, sur une échelle de 1 à 7 sont les suivantes : “ ne pas avoir commis de crimes ou de délits ” (6) ; “ subvenir à ses besoins ” (5,7) ; “ vivre en Allemagne depuis assez longtemps ” (5,4) ; “ parler allemand ” (5,2) ; “ s'adapter au style de vie allemand ” (4,9) ; “ être né en Allemagne ” (4,7) ; “ avoir des ascendants allemands ” (4,4) ; “ adhérer à une église chrétienne ” (2,1). C'est donc le critère de la sécurité ou de l'ordre public que les Allemands privilégient. Le second critère est économique, puisqu'il s'agit de “ subvenir à ses besoins ”. Suivent des critères culturels : ancienneté de la présence, langue, style de vie... Il faut noter que des considérations résumées par le “ droit du sol ” (être né en Allemagne) ou par le “ droit du sang ” (avoir des ascendants allemands) apparaissent comme relativement résiduelles : ce n'est pas sur elles que se focalise de nos jours le sens commun. Enfin, la question confessionnelle apparaît comme tout à fait résiduelle. On est frappé, finalement, par la proximité de ses représentations avec les évolutions récentes ou en cours des législations allemandes.

c-) Les sentiments d'appartenance : la prédominance du “ local ”.

Quelle est, en Allemagne, la force du sentiment d'appartenance nationale ? Comme se situe-t-il par rapport à d'autres modes d'ancrages ? Le sentiment d'appartenance à une entité géographique ou historique apparaît, en Allemagne, sensiblement différent de ce qu'il est en France. Une enquête (Spangenberg, Klein, 1997), proposait en 1995 la question suivante : “ veuillez choisir sur cette liste l'endroit avec lequel vous avez les attaches sentimentales les plus profondes ”. Les jeunes Allemands interrogés (15-29 ans) privilégient massivement l'endroit, la ville ou la région dans lesquels ils vivent depuis leur enfance (56,1%). Suit, à un score moindre, l'endroit, la ville, la région dans lesquels ils vivent à l'heure actuelle (14,4%). Troisième item d'importance non négligeable : l'endroit, la ville, la région dans lesquels ils ont passé leur enfance, mais qu'ils n'habitent plus (8,3%). Le sentiment d'appartenance nationale apparaît, comparativement, comme faible, et ne distingue

pas fondamentalement les jeunes de la population globale. Des liens privilégiés avec l'Allemagne en général ne sont évoqués que par 7,7% des jeunes. Les liens avec les *Länder* d'avant la réunification ne sont privilégiés que par 2,6%. Ceux avec les *Länder* de l'ancienne DDR le sont par 0,4% des jeunes (contre 2% au sein de la population totale). 4,3% des jeunes privilégient l'appartenance au monde dans sa globalité. 3,6% privilégient l'Europe en général. 2,2% préfèrent préciser qu'il s'agit de l'Europe occidentale. Seuls 0,2% estiment appartenir avant tout à l'Europe de l'Est.

Si l'on fait abstraction des appartenances locales ou régionales – prédominantes en Allemagne –, on s'aperçoit que l'identification à l'Allemagne l'emporte sur celles à l'Europe ou au monde. C'est tout particulièrement vrai chez les jeunes issus de l'ex-RDA, qui sont particulièrement peu nombreux à se sentir européens ou citoyens du monde.

À la question “ aimez-vous vivre en Allemagne ? ”, une large majorité de jeunes (68,6%) répondent “ oui ”, 25,9% répondent “ plus ou moins ”, et seuls 4,9% répondent “ non ”. Cependant, il apparaît que les jeunes sont, en la matière, plus critiques que l'ensemble de la population, au sein de laquelle 75,5% répondent “ oui ”. Les jeunes ayant répondu qu'ils vivraient volontiers à l'étranger privilégient les USA et l'Amérique en général.

Le sentiment de “ fierté nationale ” s'exprime de manière assez comparable à ce que nous avons observé en France, quant à son intensité : 14,8% des jeunes déclarent qu'ils sont “ très fiers ”, 55,1% qu'ils le sont “ dans une certaine mesure ”, 20,9% déclarent qu'ils le sont “ peu ”, 9,1% déclarent ne l'être “ pas du tout ”.

III-) L'Italie.

a-) L'Italie des régions.

“ L'idée abstraite de société ne peut pas être séparée de la réalité concrète de la société nationale, puisqu'elle se définit comme un réseau d'institutions, de contrôles et d'éducation. Ce qui renvoie nécessairement à un gouvernement, à un territoire, à une collectivité politique ” (Alain Touraine, 1991). Cette phrase d'Alain Touraine exprime avec force l'idée classique selon laquelle les sociétés contemporaines se construisent d'abord par leur identification à l'État, à l'idée de Nation.

Or, cette perspective “ nationale ” ne peut être adoptée dans le cas de la société italienne : les particularités locales et régionales y sont très fortes et forgent des identités sociales et culturelles infiniment variées. L'histoire de l'Italie, c'est avant tout l'histoire de ses régions et de leurs habitants : une mosaïque de cultures, de langues, de structures économiques et sociales. En un mot, il s'agit d'une nation dont il faut chercher le principe constitutif et explicatif au cœur des dynamiques locales.

La question de l'identité nationale italienne est au centre d'un débat ancien mais qui est plus que jamais d'actualité. Ainsi que nous l'avons déjà mentionné, ce sont les identités locales et régionales qui priment en Italie, et non une hypothétique identité nationale. Comme le souligne Loredana Sciolla, le terme “ particulariste ” est celui qui est le plus employé quand il s'agit de qualifier l'identité nationale italienne. Le sentiment d'appartenance est familial, local, accessoirement régional, mais pas national. Une des explications possibles met en cause le morcellement historique dont le pays a longtemps souffert (Pizzorno, 1967).

D'abord, comme le rappelle Béatrice Giblin (1998), l'Italie n'a jamais existé en tant qu'État avant la fin du XIX^{ème} siècle. Elle était, en effet, partagée entre différents royaumes dont celui du pape, au centre. L'unité nationale fut imposée “ d'en haut ”, par la bourgeoisie piémontaise, Cavour utilisant la guerre contre l'Autriche, menée avec l'aide de la France en échange de la Savoie et de Nice, pour imposer la Révolution nationale. L'unification politique sous l'autorité piémontaise, dut se faire à l'aide des armes en imposant un pouvoir centralisé. L'Eglise et le Sud s'y opposèrent en soutenant l'insurrection contre le nouvel Etat.

Ensuite, à partir de la Seconde Guerre mondiale, Nation et fascisme ont été systématiquement associés, disqualifiant à jamais toute référence à la patrie. La Nation ne sera désormais célébrée que dans la résistance au fascisme. La lutte pour la libération (*La Resistenza*), monopolisée par les communistes, devint l'axe fondamental de l'histoire nationale.

Le passé de l'Italie éclaire donc déjà beaucoup sur cette profonde fracture vécue par les Italiens face à leurs institutions. Mais il n'est pas seul en cause. D'autres éléments d'ordre socioculturels - au premier rang desquels le poids de la famille - contribuent à expliquer ce déficit de l'identité nationale italienne.

Paci (1992) a établi une typologie qui distingue trois régions en associant à chacune d'entre elles un modèle familial et une configuration socio-économique spécifiques :

- 1- Le Nord de l'Italie (famille nucléaire)
- 2- Le Centre/Nord-Est (famille étendue)
- 3- Le Sud (famille nucléaire atomisée)

1 - Le Nord a toujours été plus lié que le reste du pays à ce que l'on pourrait appeler une culture européenne. Le processus d'industrialisation y a suivi le même rythme que dans les autres pays de l'Europe occidentale ; parallèlement, le sens de l'autonomie et de l'autogouvernement s'y sont développés. En outre, la famille nucléaire du Nord a servi le processus d'industrialisation ; les éléments caractéristiques de ce modèle familial (souplesse des liens de parenté, individualisme) répondaient parfaitement aux exigences de mobilité (sociale, économique et spatiale) propres aux acteurs de la grande industrie. La puissance économique du Nord de l'Italie se vérifie d'ailleurs encore aujourd'hui : avec 47,2% de la population nationale, il assure 67% de la production industrielle (Cipolletta, 1998).

2 - La crise du modèle fordiste, qui survient à la fin des années 1970, impose une réorganisation radicale des modes de production ainsi que l'élaboration de nouvelles technologies. C'est dans la région du Centre/Nord-Est que ce nouveau modèle économique trouvera, dans les années 1980, son application concrète et réussie. La réorganisation industrielle s'opère alors grâce à des réseaux de petites et moyennes entreprises issues d'un artisanat moderne et de qualité. La configuration familiale typique de ces régions (famille étendue et réseaux amicaux) s'est révélée propice à ces transformations (par exemple, il est

fréquent que plusieurs familles de la même parentèle se partagent la gestion d'une petite entreprise qui perpétue les traditions locales).

3 - Contrairement aux deux précédents, le modèle de développement du Sud a été caractérisé par l'intervention du pouvoir central. Après la Seconde Guerre mondiale, le Mezzogiorno connaît une période de reconstruction marquée par l'intervention du gouvernement dans l'économie locale. Une logique de dépendance politique et économique s'instaure qui déresponsabilise la société civile de façon irréversible. En outre, les diverses politiques d'aide (réformes agraires, installation des entreprises publiques) ont vu se développer un clientélisme important. Tous ces éléments font que l'on a pu parler à propos du Mezzogiorno de la persistance " d'une culture de résignation et de dépendance ". Ainsi, Carlo Trigilia (1992) utilise le concept durkheimien de " solidarité mécanique " pour caractériser ce type de structure sociale : depuis toujours, la famille vit repliée sur elle-même ce qui a amené le tissu social à se fracturer (atomisation).

b-) Citoyenneté et " communauté ".

Il est intéressant de souligner que le droit italien en matière de citoyenneté revendique également l'importance des liens " communautaires " (famille, voisinage). Les principes essentiels auxquels les législateurs se réfèrent sont les suivants :

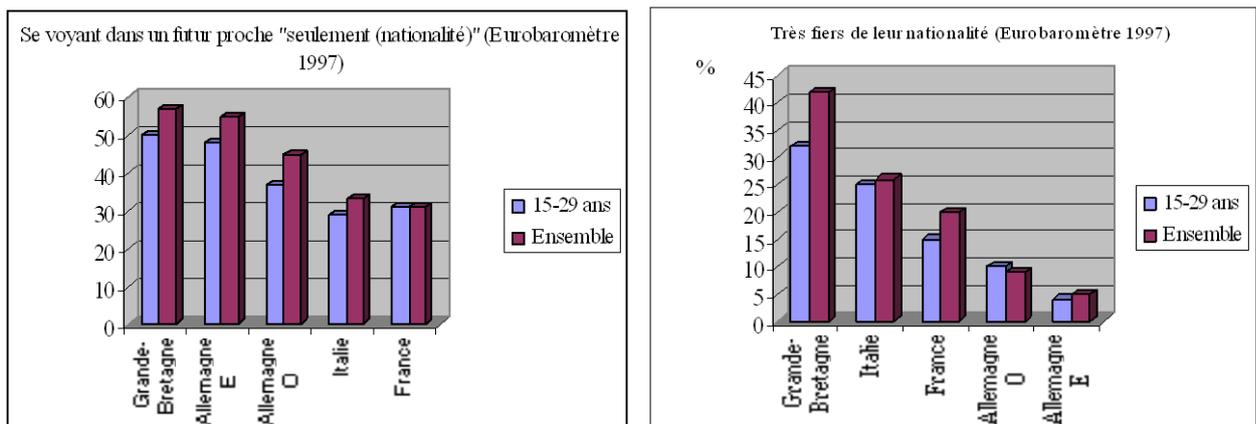
- La citoyenneté est acquise *jure sanguinis* (par le droit du sang) ; elle est automatique pour les enfants de citoyens italiens (sans distinction entre conjoints)
- La citoyenneté est acquise *jure soli* : les enfants de parents inconnus ou de parents étrangers, peuvent obtenir la nationalité italienne sur demande à leur majorité à conditions d'être nés et de résider en Italie.
- Les étrangers peuvent obtenir la citoyenneté *ope legis*, s'ils ont des ascendants Italiens ou s'ils résident depuis un certain nombre d'années en Italie.
- Le conjoint étranger d'un citoyen italien peut acquérir la citoyenneté italienne en présentant une demande.
- Enfin, un étranger peut être naturalisé italien par le Président de la République, sur proposition du Ministère de l'Intérieur, s'il apporte la preuve des liens instaurés avec la communauté nationale (résidence, services rendus à l'Etat, etc.).

IV-) Les attitudes à l'égard de la Nation : quelques résultats comparatifs

Les développements précédents ont montré que les représentations de la Nation étaient très différentes dans les trois pays étudiés. La Grande Bretagne est fondée sur un fort sentiment d'identité nationale mais le statut légal de la nationalité a une faible portée et la notion de citoyenneté est mal définie ; l'Allemagne a des difficultés à faire correspondre une définition ethnique et culturelle de la nationalité et une définition territoriale ; l'Italie enfin, est caractérisée par la faiblesse de l'Etat Nation et le fractionnement régional.

Mais au delà de ces constats produits par l'histoire et la culture des pays étudiés, quel est le niveau d'attachement des habitants de ces pays⁷, et notamment des jeunes, à l'idée nationale. Quelques questions d'une enquête Eurobaromètre permettent de s'en faire une idée, même si ces indications restent relativement grossières.

Figure 1 Attitudes à l'égard de la nationalité



Le rapport à la nationalité est ambigu puisque, dans certains pays, se combinent un fort attachement à la définition nationale (en Allemagne, notamment à l'est) et une image très dévalorisée de cette nationalité pourtant revendiquée. Sans doute y a-t-il là un stigmate du passé historique de l'Allemagne qui ne conduit pas à renier les liens (comment le pourrait-on d'ailleurs ?), mais à les vivre de façon honteuse ou malheureuse. Sans être exactement un cas inverse, l'Italie présente une configuration très différente : l'identification nationale est faible, et cela est cohérent avec l'histoire de ce pays, mais la fierté nationale est relativement forte. Autrement dit, certaines valeurs communes qui fondent une identité nationale peuvent être partagées sans qu'existe une contrepartie institutionnelle aussi forte. Les Italiens se définiraient plus comme un peuple que comme une Nation. Parmi les pays étudiés, seule la

⁷ Nous rajoutons la France comme élément de comparaison

Grande Bretagne paraît finalement combiner de manière forte et à part égale ces différents aspects de la nationalité auxquels les Français, à l'inverse, adhèrent faiblement.

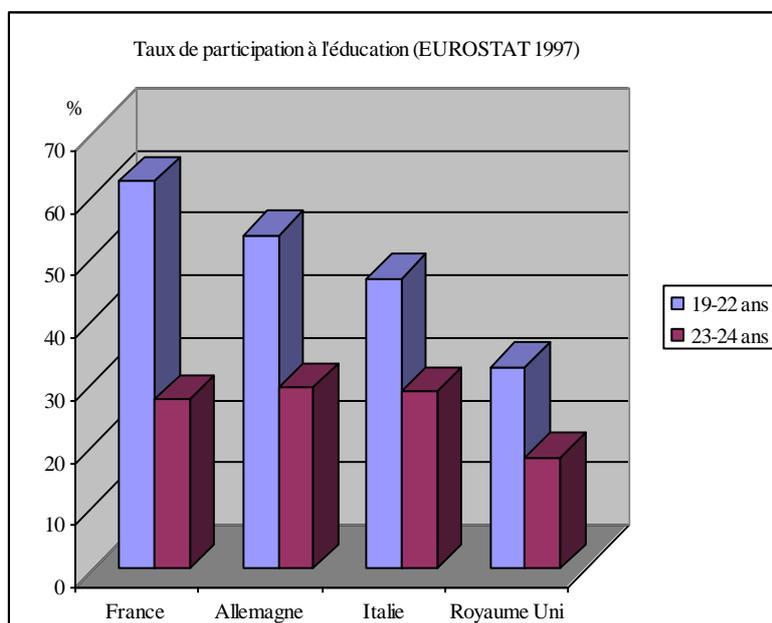
B-) Les jeunes dans les trois sociétés

I-) Vue d'ensemble

a-) L'entrée dans la vie adulte

La place des jeunes dans la société dépend à la fois de facteurs institutionnels – l'organisation du système d'enseignement, la configuration du marché du travail et des politiques d'emploi des entreprises notamment – et de facteurs culturels – les représentations normatives des façons et des rythmes selon lesquels il convient que les jeunes entrent dans les rôles adultes. La simple analyse comparative des statistiques sur la vitesse à laquelle les jeunes des différents pays accèdent aux statuts adultes (professionnels et familiaux) montre que des différences significatives existent en ce domaine.

Figure 2 Les jeunes et les études

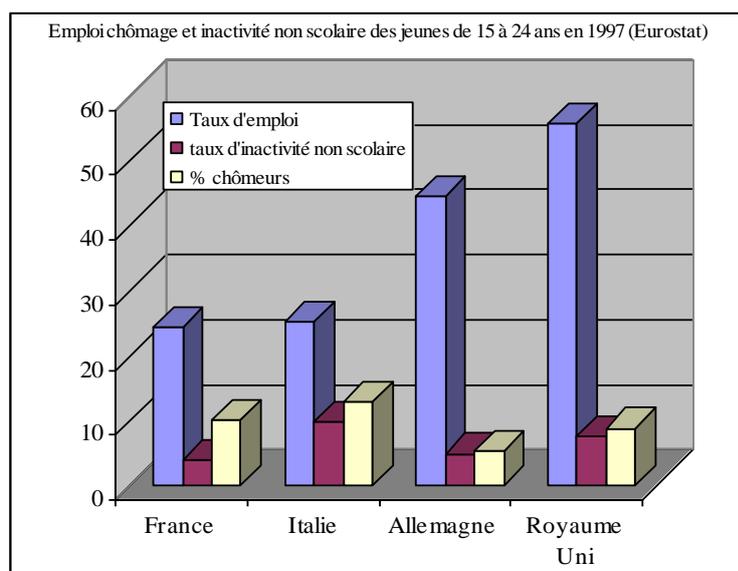


Le taux de participation au système éducatif est ainsi très variable, entre 19 et 22 ans (figure 1), dans les pays étudiés⁸. La France a le taux le plus élevé de jeunes dans le système éducatif et ce niveau est presque le double de celui qui prévaut au Royaume Uni. L'Allemagne et l'Italie se situent dans une position intermédiaire. Entre 23 et 24 ans cependant, les situations

s'égalisent sauf pour le Royaume Uni dont la jeunesse plus avancée reste nettement plus faiblement scolarisée que celle des pays de l'Europe continentale.

La rapidité de sortie du système scolaire a évidemment un impact important sur le taux d'accès à l'emploi. Mais d'autres facteurs, liés au marché de l'emploi ou aux comportements des jeunes, interviennent puisque l'ensemble des jeunes qui ont terminé leur études n'occupent pas immédiatement un emploi : certains connaissent une ou des périodes de chômage plus ou moins longues, d'autres se retirent provisoirement ou définitivement du marché du travail. Ces différents facteurs sont pondérés de manière différente dans chacun des pays : le Royaume Uni se caractérise ainsi, en moyenne, par une sortie précoce du système de formation, des taux de chômage et d'inactivité relativement faibles qui expliquent la proportion très élevée de jeunes en emploi avant 25 ans (plus de 60%). Le contraste est saisissant avec la France où moins d'un jeune sur quatre travaille avant 25 ans, l'essentiel de cette différence s'expliquant par la poursuite des études, privilégiée par les jeunes Français. Les jeunes Italiens ont un taux d'emploi assez proche de celui des jeunes Français malgré des études plus courtes : ils sont plus souvent au chômage ou en inactivité après leurs études. Quant aux Allemands, bien qu'inférieur à celui des Anglais, leur taux d'emploi est néanmoins très élevé car leur insertion professionnelle est, comparativement, très rapide à la sortie des études.

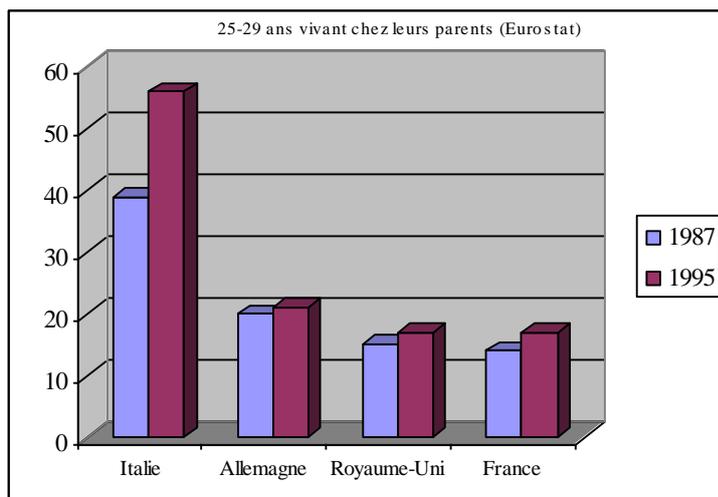
Figure 3 Emploi et inactivité chez les jeunes de 15 à 24 ans



⁸ Nous rajoutons la France comme une référence comparative.

Les systèmes institutionnels de formation et les politiques d'emploi des entreprises expliquent évidemment une grande partie de ces différences. Le modèle allemand, par exemple, est un modèle de régulation institutionnelle de l'accès des jeunes au marché du travail par l'apprentissage, résultant d'un consensus entre le gouvernement, le patronat, les syndicats et les jeunes eux-mêmes pour faire fonctionner ce système avec un partage de l'emploi plutôt favorable aux jeunes. A l'inverse, prévaut plutôt en France un système de marché interne qui débouche plus souvent sur une « exclusion sélective » des jeunes condamnés à faire leurs classes sur les emplois précaires et mal payés du marché secondaire⁹. Des systèmes d'emploi tout à fait différents du système allemand peuvent cependant conduire à une intégration assez rapide des jeunes à l'emploi. Les jeunes britanniques, arrêtent leurs études encore beaucoup plus tôt que les jeunes allemands et ne bénéficient pas du même système « dual », mais sont moins pénalisés que les français sur le plan du chômage (ils le sont peut-être sur d'autres plans).

Figure 4 Les jeunes vivant chez leurs parents



Si les rythmes et les modalités d'entrée dans les rôles professionnels diffèrent beaucoup d'une société à l'autre, les différences sont également sensibles dans le domaine familial : les jeunes Français, Italiens, Allemands et Britanniques ne quittent pas leurs parents et ne forment pas une nouvelle famille dans les mêmes conditions. Sur le plan du départ du domicile familial, par exemple, l'Italie se distingue nettement des trois autres pays. Les jeunes y résident beaucoup plus longtemps chez leurs parents et cette tendance s'est encore accentuée ces dernières années (figure 3). Nos collègues italiens¹⁰ interprètent moins ce trait culturel comme

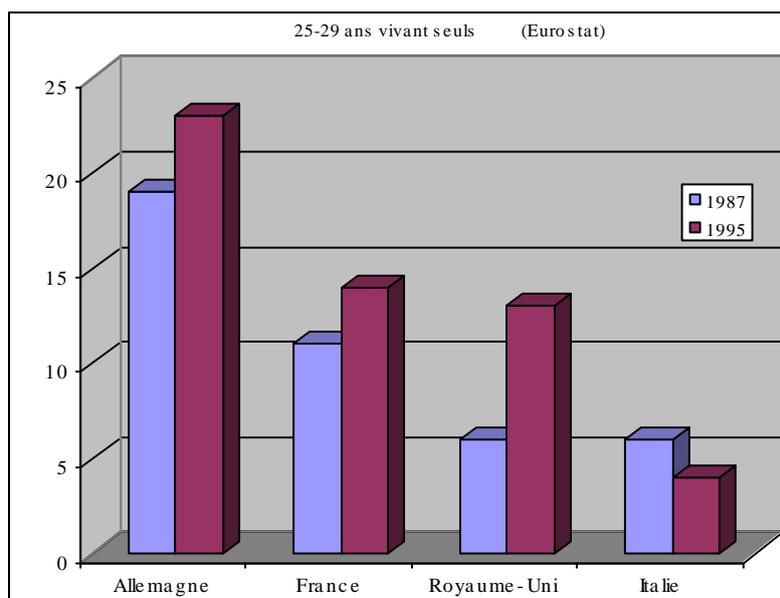
⁹ Jérôme Gautié, "Le chômage des jeunes en France, un problème de formation ?", dans *Futuribles*, n° 186, 1994

¹⁰ cf. Alessandro Cavalli "La prolongation de la jeunesse en Italie : ne pas brûler les étapes", dans Cavalli, Galland, *L'allongement de la jeunesse*, Actes Sud, 1993

l'expression d'un « familialisme » qui conduirait à la persistance d'un modèle traditionnel de relations entre les générations, que comme une adaptation de ce modèle à la modernité. Les jeunes Italiens sont en effet parvenus à négocier des espaces de liberté considérables à l'intérieur de la famille.

Prolongeant fort tard la cohabitation avec les parents, les jeunes Italiens sont très peu nombreux à adopter des modes de vie qui s'intercalent entre la vie chez les parents et le mariage : vie en couple non marié ou vie solitaire. Par exemple, 1% seulement des jeunes Italiens de 20 à 24 ans vivaient en couple sans être mariés en 1994, contre 19% des Français et des Anglais et 13% des Allemands. La vie solitaire est également moins répandue dans la jeunesse italienne qu'en France et en Grande Bretagne et surtout en Allemagne où près d'un jeune sur quatre vit seul entre 25 et 29 ans.

Figure 5 Vie solitaire chez les jeunes



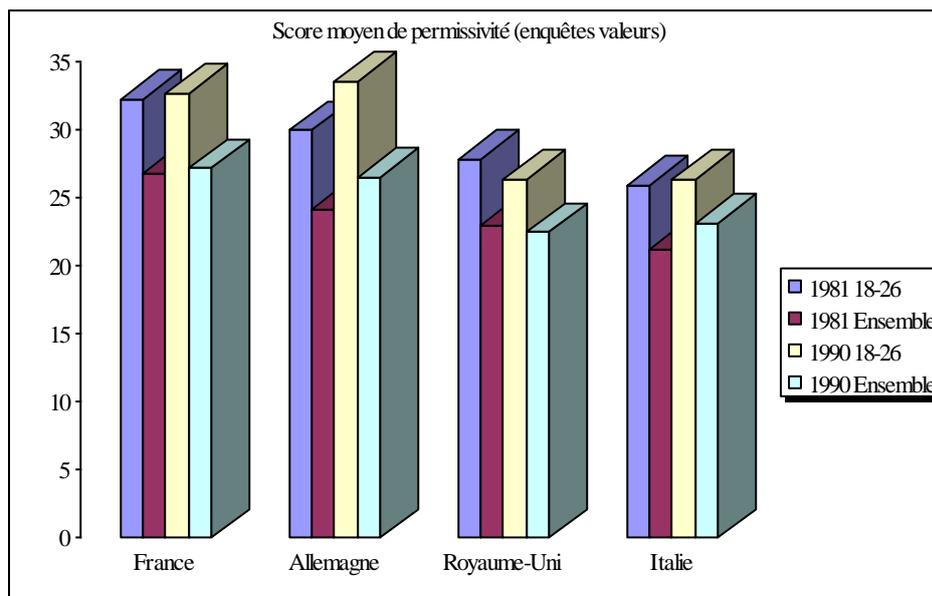
b-) Les valeurs

Pour caractériser la jeunesse d'un pays, il ne suffit pas de comprendre comment, avec quelle rapidité, selon quelles modalités, cette phase de la vie prépare à occuper les statuts adultes professionnels et familiaux. Il faut voir également dans quelle mesure cette phase de préparation, plus ou moins longue, s'accompagne d'une socialisation aux principales valeurs qui fondent la société. Cette comparaison est difficile car ces valeurs elles-mêmes évoluent et les jeunes générations sont souvent les vecteurs de ces transformations. Nous ne ferons pas ici

un examen exhaustif de la question qui dépasserait le cadre de ce rapport. Nous nous limiterons à quelques domaines qui sont plus ou moins directement en rapport avec notre sujet. Nous aborderons quatre points¹¹ qui, selon nous, peuvent avoir une influence sur les rapports des jeunes au monde militaire : la permissivité, l’incivisme, le respect de l’autorité et enfin la radicalité.

Le premier domaine, la permissivité, ne montre pas de différences très marquées entre les pays étudiés, ni de profonds écarts entre les jeunes et l’ensemble des personnes interrogées, même si les jeunes sont toujours plus permissifs que la moyenne de la population. La permissivité est cependant plus élevée en France et en Allemagne qu’en Grande Bretagne et en Italie. Par ailleurs, c’est semble-t-il en Allemagne, que l’écart entre les jeunes et le reste de la population est le plus fort.

Figure 6 Permissivité



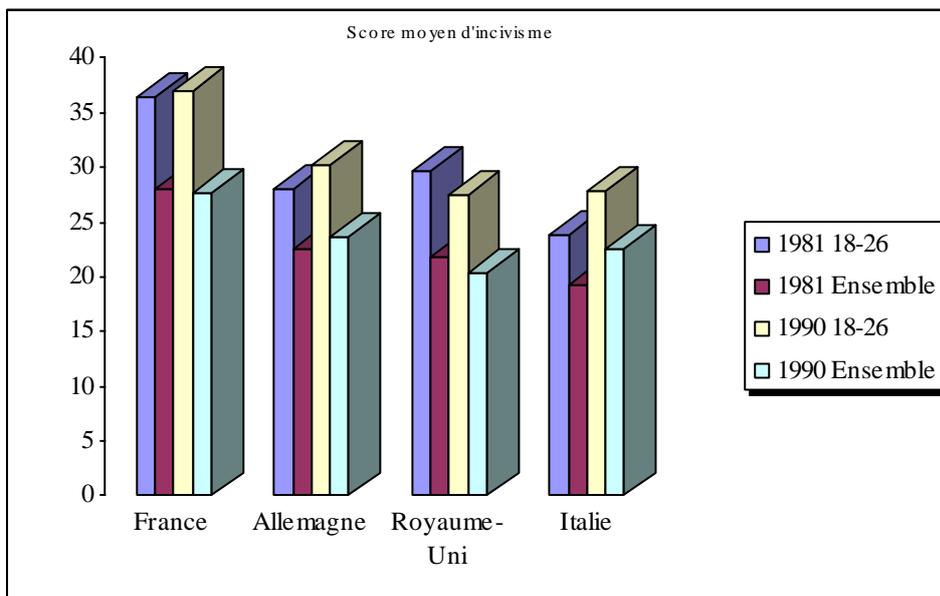
Note de lecture : ce score est la moyenne des notes attribuées en réponse à plusieurs questions sur le fait de trouver justifiés (en se plaçant sur une échelle en 10 positions) certains comportements : fumer de la marijuana, avoir des expériences sexuelles pour des mineurs, l’homosexualité, la prostitution, l’avortement, le divorce, le suicide. Une personne trouvant l’ensemble de ces comportements « toujours justifiés » se voit attribuer la note 70, celle qui ne trouve aucun de ces comportements justifiés a la note 7.

En fait, la permissivité en matière de mœurs a déjà très largement gagnée une grande partie de la population d’Europe occidentale depuis les années 60 et les évolutions en ce domaine sont maintenant plus modérées. Certains pays, comme l’Italie, où l’influence de la religion demeure plus forte, conservent des attitudes un peu plus traditionnelles.

¹¹ Les données sont issues des enquêtes “valeurs” européennes 1981 et 1990.

En matière d'incivisme, les contrastes sont plus marqués. La France se distingue nettement des ses voisins par un fort score d'incivisme, notamment chez les jeunes. C'est également en France que l'écart entre les jeunes et la moyenne de la population est le plus élevé. On remarquera également que le score d'incivisme, même s'il reste assez faible, a fortement progressé en Italie, alors qu'il a décliné en Grande Bretagne.

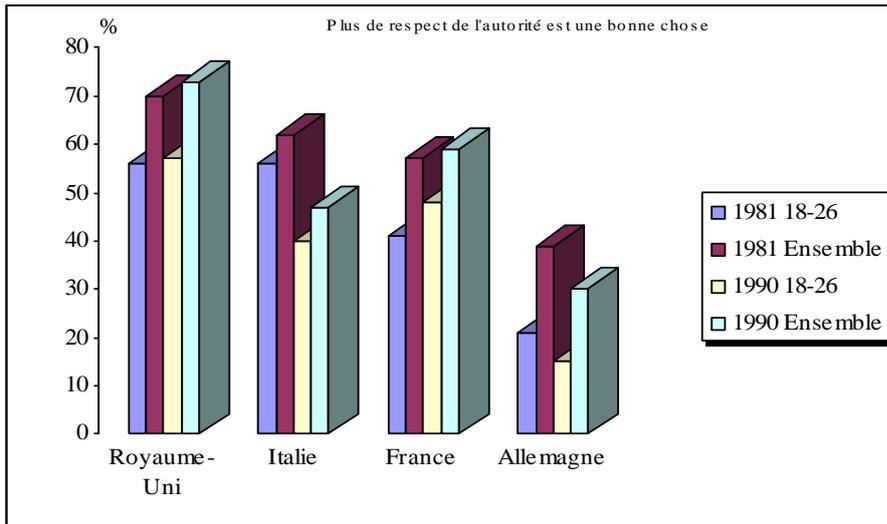
Figure 7 Incivisme



Note de lecture : même principe que dans la note précédente sur des questions portant sur le fait de réclamer des indemnités indues, de ne pas payer son billet de train, de tricher dans sa déclaration d'impôts, d'acheter des biens volés, de faire un tour avec une voiture qui ne vous appartient pas, de garder de l'argent trouvé sur un lieu public, de mentir par intérêt personnel, d'accepter un pot de vin, de se battre avec la police, de ne pas signaler des dommages commis à un véhicule en stationnement.

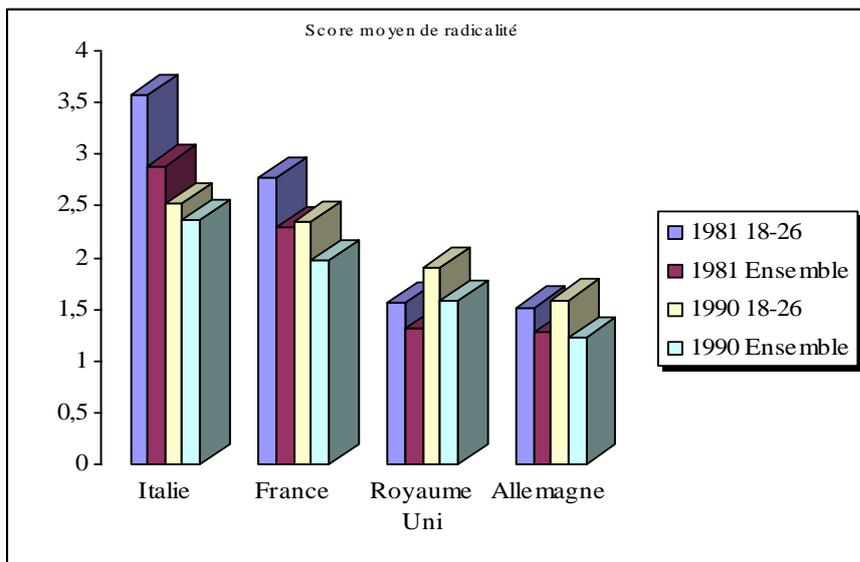
Les différences s'accroissent encore lorsqu'on aborde la question de l'autorité. Les Britanniques se déclarent beaucoup plus favorables à une action en faveur de son renforcement que les autres européens. Les Allemands semblent au contraire très allergiques aux valeurs autoritaires tandis que la France et l'Italie sont dans une position intermédiaire. D'autre part, en ce domaine, les évolutions sont également divergentes : les valeurs autoritaires régressent fortement en Italie, plus modérément en Allemagne où elles sont déjà à un niveau très bas, alors qu'elles progressent légèrement en France et restent stables en Grande Bretagne.

Figure 8 Le respect de l'autorité



Dernier domaine passé en revue, celui de la radicalité sociale : le score construit évalue la distance ressentie à l'égard de la société, qui se manifeste soit par le désir de changer celle-ci radicalement soit par la manifestation d'une défiance complète à l'égard des principales institutions qui la composent. Là encore, les contrastes entre pays sont marqués. Les Italiens et les Français sont beaucoup plus radicaux que leurs voisins allemands ou britanniques. Cependant, la radicalité a fortement baissé entre les deux enquêtes dans les pays les plus radicaux.

Figure 9 Radicalité



Lecture : le score est une note moyenne fondée sur des réponses à des questions portant sur le désir de changer la société et la confiance à l'égard des institutions.

Si l'on résume dans le tableau ci-dessous les contrastes entre les pays dans les quatre domaines étudiés, on constate que la France est le pays qui se distingue le plus nettement des trois

autres. La France est le seul pays qui, dans trois domaines, la permissivité, l'incivisme, la radicalité, se situe parmi les scores les plus élevés. La France se rapproche de l'Allemagne pour la permissivité, de l'Italie pour la radicalité mais se distingue de tous les autres pour son taux élevé d'incivisme. Ce n'est qu'en matière de respect de l'autorité qu'elle est dans la moyenne. Les Britanniques sont également assez différents des autres, mais en orientant leurs valeurs dans un sens opposé à celui des Français : moins de permissivité, plus de respect de l'autorité, faible radicalité. Les Allemands sont, quant à eux, très libéraux en matière de mœurs et de rapports sociaux (faible prestige de l'autorité), mais sont plus civiques et respectueux des cadres sociaux que ne le sont les Français.

Résumé des contrastes de valeurs entre les quatre pays

	Permissivité	Incivisme	Respect de l'autorité	Radicalité
France	+	++	=	+
Italie	-	=	=	++
Allemagne	+	=	--	-
Royaume Uni	-	=	+	-

II-) Les jeunes en Grande Bretagne, en Italie et en Allemagne

a-) La Grande Bretagne

A l'exception de la participation politique (droit de vote abaissé de 21 à 18 ans en 1968), la durée des transitions en termes économiques (entrée sur le marché du travail) et de vie personnelle et sociale (sorties, concubinage) s'est allongée en Grande-Bretagne. Les transitions accélérées (travailler à la fin de la scolarité obligatoire) ne concernent plus qu'une minorité de jeunes britanniques.

Mais « dans la tendance à l'allongement du temps d'étude et de formation, la Grande-Bretagne se situe bien en deçà des autres pays industriels »¹². Comme on vient de le voir, les études comparatives mettent en évidence une période de transition à la vie adulte beaucoup plus courte en Grande-Bretagne que dans la plupart des pays de l'Europe occidentale, aussi bien au niveau professionnel que personnel et familial.

Toutefois, la Grande-Bretagne compte et cela pour toutes les catégories d'âge, une plus forte proportion de diplômés du supérieur que la moyenne européenne (en moyenne 22% des 25-59 ans Britanniques, contre 19% des Européens, Eurostat). Ces résultats sont à rapprocher du degré d'ouverture de l'Université tout au long de la vie. En effet, les universités britanniques comptent la part la plus importante des étudiants de 30 ans et plus dans l'enseignement supérieur (29% en 1995, contre 16% en moyenne dans l'Europe des 15 et 19% des nouveaux inscrits ont plus de 30 au Royaume-Uni en 1992, 0% en France). Par ailleurs, le Royaume-Uni fait partie des 3 pays de l'Europe des Quinze à avoir mis en place un système de reconnaissance de l'expérience professionnelle (avec la Finlande et l'Autriche). Le Royaume-Uni a institué le « National Vocational Qualifications » qui fixe les standards requis. L'obtention du diplôme repose sur le travail effectué en entreprise et des examens écrits et oraux. En 1995, 13,9% de l'ensemble des salariés de 25 à 59 ans britanniques avaient suivi une formation au cours des 4 semaines précédant l'interview (6,9% de l'ensemble des salariés de 25 à 59 ans de l'Union, moins de 3% en France). Dans les pays où les structures

¹²J. Bynner, L. Chisholm, A. Furlong, « Youth, Citizenship and Social Change in a European Context », Ashgate, 1997

strictement scolaires coexistent avec un dispositif de formation continue plus ouvert, les diplômes de l'enseignement supérieur sont obtenus largement après 30 ans.

A l'opposé des parcours séquentiels plus fréquents dans les pays de l'Europe latine, où l'on observe une frontière assez nette entre formation initiale et entrée sur le marché du travail, les jeunes Britanniques conjuguent davantage emploi et formation (29% des jeunes de 18 ans sont en formation et actifs, 17% en moyenne européenne en 1995). Mais la Grande-Bretagne se distingue avant tout des autres pays européens par sa faible proportion de jeunes se consacrant exclusivement à leurs études (27% des jeunes de 18 ans contre 59% des jeunes européens en 1995) et la précocité de l'âge de l'entrée des jeunes sur le marché du travail (38% des jeunes de 18 ans sont actifs uniquement contre 19% des jeunes européens, 1995). Travailler à temps partiel en vue de se former est fréquent chez les jeunes Britanniques ce qui certainement dû aux plus grandes opportunités de formation continue offertes par les entreprises britanniques.

L'âge précoce de la fin des études et de l'entrée sur le monde du travail peut recouvrir différentes interprétations. La sélection à l'entrée des universités et l'investissement financier qu'implique des études supérieures (sans l'obtention d'une bourse ou l'aide parentale, la poursuite des études paraît difficile) sont souvent invoqués comme argument à la moindre prolongation des études en Grande-Bretagne. Le désir plus prononcé d'indépendance que manifestent les jeunes Britanniques peut être un autre élément d'explication. Enfin, le contact précoce qu'ont les jeunes Britanniques avec le monde des entreprises pourrait être lié à la situation plus favorable du marché de l'emploi. Comme on l'a vu précédemment, ils semblent en effet avoir moins de difficultés à intégrer le monde professionnel et sont moins touchés par le chômage que la moyenne des jeunes européens (17,3% contre 33,8% en 1995). Le chômage concerne par ailleurs davantage les garçons que les filles, contrairement à ce qui se passe dans la majorité des pays de l'Union. Les contrats à durée déterminée sont moins fréquents en Grande-Bretagne pour les jeunes aussi bien que pour le reste de la population que dans la majorité des pays de l'Union Européenne (13% des salariés britanniques de moins de 25 ans sont en CDD en 1995 contre 35% en moyenne en Europe).

Par ailleurs les emplois à temps partiel, dont le nombre augmente, semblent être mieux acceptés par les jeunes Britanniques : les emplois à temps partiel « subis », acceptés faute de mieux, ne concernent que 17% des jeunes Britanniques de 15-29 ans, comparés aux 28% des

européens en moyenne (1995). Peut-être en raison de la moindre saturation des universités et donc de la moindre compétition entre les universitaires, les diplômés du supérieur accèdent à des emplois plus qualifiés : 17% des jeunes diplômés ayant entre 25 et 29 ans en 1995 sont cadres supérieurs et 47% d'entre eux exercent une profession intellectuelle ou scientifique tandis que cela ne concerne respectivement que 8% et 37% de leurs homologues européens. Toutefois, en 1994, 63% des jeunes de 16-29 ans estimaient pouvoir occuper un emploi plus qualifié (59% en moyenne dans l'Europe à 12).

La comparaison des parcours universitaires montre qu'il n'existe pas en Grande-Bretagne une transition typique comme en France ou en Italie, mais des types de transition différenciés selon la classe sociale, le sexe, l'origine ethnique et l'environnement des individus.¹³

Cinq modèles de parcours professionnels ont été repérés dans une étude qui a suivi les trajectoires de jeunes de 16 à 18 ans de quatre villes britanniques sur une période de deux ans (résultats dans Careers and identities, Banks, 1992).

- 1/3 poursuivent deux ans d'études universitaires (vers le A level essentiellement)
- 10% 1 an d'études professionnelles ou générales (80% ont ensuite obtenu un travail)
- 10% ont trouvé un travail immédiat (trajectoire traditionnelle passant directement de l'école au travail à l'âge de 16 ans)
- ¼ suivent un YTS (Youth training scheme) puis trouve un emploi (nouveau mode d'accès à l'emploi)
- 22% suivent un YTS puis chômage

Les auteurs ont par ailleurs relevé des différences régionales importantes liées aux conditions économiques et à la situation locale du marché de l'emploi très différentes d'une ville à une autre.

Une comparaison anglo-allemande (Evans et Heinz, 1994) montre que les jeunes Britanniques expérimentent le monde du travail et des responsabilités adultes à un âge plus précoce. Pour chacune des trajectoires de carrière allant des plus éduqués aux chômeurs et travailleurs sans qualification, les jeunes Anglais intègrent le marché du travail au moins deux ans avant leurs homologues allemands et expérimentent des niveaux plus élevés de responsabilités et de rémunération. Le modèle mixte et divisé proposé aux jeunes Britanniques n'offre pas le même cadre de transitions fourni que le système allemand ou celui de l'Amérique du Nord. En Allemagne, la préparation au monde du travail et à la vie adulte s'inscrit dans un cadre fortement institutionnalisé, basé sur « une socialisation anticipée » à travers une éducation à temps plein ou un apprentissage. En d'autres termes, quelle que soit la voie suivie après

l'école obligatoire, les jeunes adultes sont préparés à leurs futures responsabilités de citoyens et de travailleurs à travers un large programme incluant des études sociales, politiques et linguistiques. A l'évidence, les jeunes Allemands de l'ouest utilise cette période allongée et soutenue de transition pour développer leurs orientations de travail. Ils sont plus critiques envers les « sales boulots » et cherchent à exercer un métier qui leur apporte une satisfaction personnelle. A l'inverse, le système anglais encourage des comportements de transition « active risk-taking » plutôt que des approches stratégiques en offrant irrégulièrement aux jeunes des opportunités de travail.¹⁴

La première impression qui ressort de cette comparaison européenne est plutôt positive : les jeunes Britanniques semblent avoir été moins touchés que leurs homologues européens par la dégradation du marché de l'emploi qui de manière générale a rendu l'insertion professionnelle des jeunes de plus en plus difficile. Toutefois, derrière ces chiffres semble se cacher une réalité plus pessimiste. Les ouvrages récents consacrés à la jeunesse britannique dépeignent en effet une situation bien plus dramatique : chômage, précarité de l'emploi, exclusion sociale voire mendicité sont le sort d'un nombre croissant de jeunes Britanniques.

La récession des années 80 et la restructuration de l'économie ont eu pour conséquence la montée du chômage, et en particulier du chômage des jeunes (1/3 des chômeurs ont entre 16 et 24 ans en 1986). Mais plus encore les années 80 se caractérisent par le déclin des emplois à temps plein chez les jeunes. Tandis que 2/3 des jeunes de 16-17 ans trouvent un emploi immédiatement après avoir quitté l'école en 1972, ils ne sont plus que 13% à posséder un travail à temps plein en 1992 (Roberts, 1995). La privatisation des services publics et la réduction des dépenses des collectivités territoriales sont en partie responsables de la diminution des postes offrant sécurité et stabilité de l'emploi. Dans le même temps, les emplois à temps partiel se sont multipliés. Hakim estime le total de la population active flexible (personnes en formation incluses) à 1/3 des salariés de toutes sortes en Grande-Bretagne (1987). Les difficultés croissantes des jeunes à prendre pied sur le marché de l'emploi touchent en premier lieu les jeunes peu qualifiés de 16 ans : « hormis les emplois à temps partiel du secteur des services, la croissance de l'emploi s'est concentrée sur les

¹³ Toujours stagiaire, jamais salarié ? Les transitions de longue durée au Royaume-Uni, Frank Coffield, dans L'allongement de la jeunesse, Alessandro Cavalli et Olivier Galland, 1993

professions libérales, scientifiques, administratives et techniques. Le niveau de qualifications scolaires requis par ces emplois en exclut les jeunes de 16 ans » (Malcom Maguire, 1991). Les emplois qui autrefois avaient contribué à la formation de l'identité de générations de travailleurs ont été remplacés par des emplois dans le secteur des services, des emplois temporaires, mal payés et sans perspectives, qui ne satisfont pas les aspirations des jeunes hommes issus de la classe ouvrière dépourvus ainsi d'identité professionnelle¹⁵. Certains ont cherché à soulager leur frustration dans des réactions provocatrices de violence, de vandalisme ou d'émeutes (comme cela s'est produit dans certaines banlieues pendant l'été 1991), ou encore ont déplacé leur agressivité sur les populations les plus vulnérables et en particulier sur les minorités ethniques.

Le taux élevé du chômage et les émeutes urbaines des années 1980 ont eu pour conséquence de faire de la jeunesse « un objet de politique publique dépassant le seul cadre de l'enseignement pour la première fois en Grande-Bretagne » (Claire Wallace et Malcom Cross). En réponse au chômage, le gouvernement a cherché à créer de nouvelles places dans l'éducation et la formation en insistant tout particulièrement sur la formation professionnelle. En 1978 est lancé le *Youth Opportunities Programme* offrant 6 mois d'expérience de travail aux jeunes chômeurs de 16-17 ans, suivi en 1981 du *Youth Training Scheme* conçu comme une année de « formation de qualité » entre le départ de l'école et le commencement du travail. Cette formation devient extensible à 2 ans en 1986. Les jeunes bénéficient alors du statut de stagiaire et perçoivent une allocation de l'Etat (et non un salaire). Ces mesures révèlent une attention sans précédent de la part de l'Etat envers la jeunesse. Mais cette nouvelle formation n'est pas exempt de critiques : les allocations sont misérables et quand bien même les jeunes reconnaissent ces stages comme une formation, ils continuent à critiquer leur qualité. En 1991 seulement 38% des stagiaires obtiennent un diplôme, ce qui paraît bien insuffisant au regard de l'investissement public. Dans le contexte d'un chômage élevé, jeunes et employeurs commencent inévitablement à considérer cette formation comme une solution mal adaptée.

¹⁴ J. Bynner, L. Chisholm, A. Furlong, « Youth, Citizenship and Social Change in a European Context », Ashgate, 1997

¹⁵ Toujours stagiaire, jamais salarié ? Les transitions de longue durée au Royaume-Uni, Frank Coffield, dans L'allongement de la jeunesse, Alessandro Cavalli et Olivier Galland, 1993, P 87

Parallèlement au lancement du YTS, les années 1980 se caractérisent par une augmentation importante du nombre de jeunes poursuivant leurs études (66% des 16-17 ans poursuivent une éducation à plein temps en 1992, 37% en 1985) et entamant des études supérieures (approximativement 1/3 des 19-24 ans entament des études en 1991-92). Ces mouvements ont certainement réduit le nombre de jeunes chômeurs. Mais certains considèrent qu'il s'agit d'une solution de substitution peu satisfaisante voire d'une tentative pour canaliser la jeunesse sans chercher à favoriser l'accès à des emplois plus qualifiés. Les moyens accrus pour l'éducation et la formation servent peu à résoudre le problème fondamental, à savoir le déclin des emplois à plein temps destinés aux jeunes.

Pourquoi l'emploi des jeunes a-t-il été si touché par les récessions des années 1980-90 ? Selon Bill Osgerby ¹⁶, les employeurs ont tendance, dans un contexte de récession, à diminuer le recrutement et la formation. Les jeunes en recherche d'emploi se trouvent alors en compétition avec les adultes qui bénéficient d'un niveau plus élevé d'expérience professionnelle. Malgré la reprise économique de la fin des années 80 et la baisse du taux de chômage en général, le marché du travail des jeunes reste déprimé. Pour comprendre ce phénomène il faut considérer la restructuration de l'économie britannique qui a profondément transformé les structures du travail et le marché de l'emploi : réduction des emplois ouvriers et peu qualifiés, augmentation des emplois dans le secteur des services, qui sont des emplois de court terme et à temps partiel. Si cette tendance avantage certaines catégories de travailleurs comme les étudiants et les femmes mariées, elle offre peu de perspectives à la jeune population qui quittait traditionnellement l'école à la première opportunité d'un emploi durable et à plein temps.

Néanmoins si certaines fractions de la communauté (jeunes adultes, chômeurs de longue durée, femmes, minorités ethniques) et certaines régions (vieilles aires industrielles du Nord) ont souffert de manière disproportionnée de la première phase de la désindustrialisation, d'autres au contraire ont su profiter de ces transformations : l'expansion massive du secteur des affaires et des finances, en particulier dans le sud, a offert des rémunérations élevées et une ascension sociale à une minorité chanceuse. L'image d'une nouvelle jeunesse d'entrepreneurs (« *the young Revolution* ») permise par la révolution économique des années

¹⁶ Bill Osgerby, *Youth in Britain since 1945, Making Contemporary Britain*, 1998

Thatcher est au cœur des discours médiatiques et des débats politiques¹⁷. Trente ans plus tard, la rhétorique de l'entreprise, de la consommation et du libre marché semble retrouver un second souffle.

Dans les années 1980, la baisse des revenus des jeunes (conséquence directe du chômage) fut aggravée par les mesures gouvernementales de dérégulation du marché du travail des jeunes : fin de la protection des « Wages Councils » en 1986 qui avait établi un taux minimal de salaire dans les industries, dans le but de réduire le chômage des jeunes dont le coût salarial était devenu trop élevé pour les entreprises ; abrogation, 3 ans plus tard, de la plupart des législations de protection régulant les heures et conditions de travail des jeunes. Si ces mesures ont évité dans une certaine mesure la progression continue du taux de chômage des jeunes, elles l'ont fait aux dépens de leurs salaires. Une combinaison de facteurs durant les années 1980 a conduit à la baisse des revenus des jeunes, aussi bien en terme réel qu'en proportion des salaires des adultes. En conséquence, de nombreux jeunes devinrent de plus en plus dépendants de l'Etat Providence et plus encore de leurs parents après la suppression des droits aux indemnités de chômage en 1988. En effet, pour lutter contre le chômage des jeunes, le gouvernement britannique supprime en septembre 1988 les revenus sociaux de la plupart des jeunes de 16 à 17 ans. L'idée est d'encourager les jeunes sans emploi à rejoindre les YTS. Mais les Bureaux de Conseils aux Citoyens font part de leurs inquiétudes en voyant venir frapper à leurs portes un nombre croissant de jeunes se trouvant dans des situations désespérées, dépourvus d'argent et de nourriture. Des voix s'élèvent pour prévenir du danger de la création d'une réelle pauvreté des jeunes suite à cette réglementation. Plusieurs arguments ont été avancés pour expliquer l'échec de cette nouvelle politique¹⁸. Une partie des soutiens financiers aux jeunes de moins de 25 ans a été transférée vers les familles sous l'hypothèse naïve que tous les jeunes vivent heureux dans leur famille et que les parents prennent non seulement soin d'eux mais sont compétents. Cette politique sociale s'est construite à partir du modèle d'une famille aisée de classe moyenne, sans prendre en compte les différences sociales et économiques qui peuvent exister entre les familles (certains parents dépendent financièrement des revenus de leurs enfants). Par ailleurs, le gouvernement n'est pas parvenu à réaliser son objectif premier, à savoir la diminution du chômage des jeunes en

¹⁷ J. Bynner, L. Chisholm, A. Furlong, « Youth, Citizenship and Social Change in a European Context », Ashgate, 1997

¹⁸ Toujours stagiaire, jamais salarié ? Les transitions de longue durée au Royaume-Uni, Frank Coffield, dans L'allongement de la jeunesse, Alessandro Cavalli et Olivier Galland, 1993, P 87

ne pouvant garantir à chaque jeune une place en YTS. Suite à cette réglementation, certains jeunes se sont retrouvés sans école, sans emploi, sans formation ni revenus.

Les jeunes suivant des études supérieures ont également été affectés par ces changements. Les bourses d'étude sont restés au niveau de 1982 et les étudiants connaissent aujourd'hui de réelles difficultés financières (les allocations de formations auraient été aujourd'hui trois fois plus élevées si elles avaient suivi l'indice des salaires (British youth council, 1992)). Au milieu des années 1990 le pourcentage des enfants d'ouvriers fréquentant les universités a décliné. L'abaissement de leurs sources de revenus et le retrait de leur droit à la plupart des allocations sociales et d'habitation durant le début des années 1990, ont obligé les jeunes étudiants à effectuer des jobs temporaires.

Si l'on observe un regain des réformes de l'enseignement et de la formation dans les années 80, on ne peut pour autant parler d'une réelle volonté politique pour consolider un système éducatif interclasses ouvert à toutes les catégories socio-économiques de la population et à toutes les aptitudes¹⁹.

Jusqu'à récemment, la jeune génération n'a connu que des gouvernements de la nouvelle droite mêlant libéralisme économique et autoritarisme moral. Les politiques sociales ont cherché à renforcer les valeurs familiales en restreignant les aides sociales aux jeunes et en engageant la responsabilité parentale sur les amendes de jeunes, augmentant ainsi la dépendance des jeunes vis à vis de leurs parents.

La situation des jeunes britanniques ne paraît guère s'améliorer durant les années 1990. Malgré le manque d'accès à des revenus sociaux et l'existence supposée d'une garantie de formation aux jeunes, on observe une augmentation dramatique du nombre d'exclus définitifs de l'école (4 000 en 1992, 10 000 en 1995, Parsons, 1995), bien que celle-ci soit dissimulée par les chiffres officiels. Cette évolution pourrait s'expliquer par la désillusion des jeunes vis à vis de l'éducation qui n'offre plus la garantie d'un travail décent. A l'évidence un nombre croissant de jeunes souffrent d'exclusion. Il a été estimé que 150 000 jeunes de moins de 25 ans vivent chaque année l'expérience d'être sans domicile (Darke et al., 1993, Huston and

¹⁹ id

Liddiard, 1994), une situation qui a des chances d'être exacerbée avec les nouvelles réglementations supprimant les allocations de chômage des moins de 25 ans.

Intégrant plus rapidement le marché du travail, les jeunes Britanniques prennent également leur indépendance à l'égard de la famille plus. Les jeunes Britanniques sont par ailleurs les plus nombreux en Europe à habiter dans une famille dite monoparentale (22% des jeunes de 15-24 ans) que l'on peut rapporter à la multiplicité des divorces en Grande-Bretagne. En effet celle-ci affiche le taux de divorce le plus élevé d'Europe : 1 mariage sur 3 se termine par un divorce ce qui conduit à une famille sur cinq monoparentale²⁰. Malgré ces réalités, l'importance idéologique et symbolique de la famille conventionnelle unie reste forte (modèle de la famille nucléaire) ; avec le déclin de la religion on attend de la famille qu'elle joue un rôle fondamental en termes d'orientation morale, de stabilité sociale et, au début du 20^{ème} siècle, d'éducation de la citoyenneté. La famille royale symbolise encore l'idéal de la famille britannique, bien qu'elle soit devenue plus une dynastie cosmopolite qu'un groupe nucléaire stable et harmonieux. Selon M. Storry et P. Childs, la Grande-Bretagne reste une société peu tournée vers l'enfant en comparaison des autres pays européens (les enfants ne sont toujours pas les bien venus dans les endroits publics, comme les pubs ou les restaurants). Les places disponibles en crèche sont par ailleurs peu nombreuses, comparativement à d'autres pays d'Europe (seulement 1 enfant sur 2 pouvant avoir une place).

Si les jeunes Britanniques quittent plus tôt le foyer familial, ce n'est pas spécialement pour s'installer seul ou pour se marier (la proportion de jeunes vivant seul et l'âge moyen au premier mariage sont proches de la moyenne européenne). Ils sont par contre relativement plus nombreux à vivre en couple et notamment à vivre en couple sans être mariés. Les jeunes femmes britanniques sont désormais proportionnellement les plus nombreuses en Europe à avoir enfanté avant 19 ans (plus de 2% contre 1% en moyenne dans l'Union européenne, 1994), et ces naissances précoces se sont essentiellement produit hors des liens de mariage (80% en Grande-Bretagne, 64% en Europe en moyenne en 1994).

²⁰ British Cultural Identities, Mike Storry and Peter Childs, 1997

b-) L'Allemagne

En Allemagne, le système d'enseignement général ne constitue pas, au même titre qu'en France, l'unique voie véritablement valorisée. Les diplômes de formation professionnelle, nombreux, sont recherchés sur le marché du travail et participent fortement à la définition du niveau de salaire. Les formations professionnelles mènent à des qualifications techniques précises, qui se veulent adaptées aux besoins des entreprises. Le nombre de jeunes quittant le système de formation sans aucun diplôme est moins élevé qu'en France.

La structure du système d'éducation et de formation allemand peut être décrite de la façon suivante : de 3 à 5 ans, les enfants peuvent fréquenter un jardin d'enfants (*Kindergarten*) ; de 6 ans à 9 ans, ils fréquentent une école élémentaire (*Grundschule*) ; entre 10 et 12 ans ils entrent dans un cycle d'orientation ; à partir de 12 ans, ils choisissent soit de s'orienter vers le lycée (*Gymnasium*), soit de rejoindre une formation technique (*Realschule*), soit la formation professionnelle (*Hauptschule*). Les études au sein d'un *Gymnasium* ont vocation à mener à l'*Abitur* (bac) puis, éventuellement, à des études universitaires. La fréquentation d'une *Realschule* délivre à 16 ans un diplôme technique, et la possibilité de fréquenter des cycles secondaires et supérieurs de formations techniques au sein de *Fachoberschulen*, puis de *Fachhochschulen*. Enfin, la fréquentation des *Hauptschulen* mène, à 15 ans à la fameuse formation *duale*, qui laisse une large place à l'apprentissage au sein d'une entreprise, articulée à une formation au sein d'une école professionnelle. « L'Allemagne suit un modèle de production de compétences professionnelles plus corporatiste [que la France] puisque le consensus autour de la nécessité d'une formation suffisante pour les jeunes est largement partagé. Par tradition, les employeurs investissent dans l'apprentissage et apportent leur contribution au financement de la formation professionnelle » (Benoit-Guilbot, Rudolph, Scheuer, 1994 : 62).

Il faut souligner cependant que si dans les années 1970, les jeunes étaient largement les plus nombreux dans les *Hauptschulen*, leur nombre a tendu depuis à se rapprocher de celui des lycéens (*Gymnasium*), alors que le nombre de jeunes fréquentant les *Realschulen*, moins important, semble plus stable dans le temps.

Il est désormais banal de relever que le taux de chômage des jeunes est relativement peu élevé en Allemagne, notamment lorsqu'on le compare aux chiffres français. Certes, les taux tendent à augmenter depuis un certain nombre d'années. Certains auteurs parlent même d'une crise du système dual allemand. Certes, comme dans la plupart des sociétés européennes, la période de scolarité ou de formation tend, elle, à s'allonger. Il n'en reste pas moins que les jeunes Allemands âgés de 15 à 24 ans sont nombreux – bien plus qu'en France, en tout cas – à occuper un emploi (Benoit-Guilbot, Rudolph, Scheuer, 1994). Il semble néanmoins qu'en Allemagne, plus qu'en France, les jeunes issus de l'immigration et les jeunes exclus du système de formation, soient particulièrement vulnérables.

S'il existe un « consensus allemand sur la nécessité de mettre rapidement les jeunes au travail par l'apprentissage d'abord et ensuite par leur recrutement », (Benoit-Guilbot, Rudolph, Scheuer, 1994), cette entrée relativement précoce dans la vie professionnelle ne débouche pas sur une formation aussi rapide d'une nouvelle unité familiale. D'une part, les jeunes Allemands quittent leurs parents un peu plus tard que les Français ou les Anglais, et surtout ils sont très nombreux à vivre seuls avant de former un couple et de fonder une famille. Sur ce plan, les modes de vie adoptés par les jeunes Allemands sont beaucoup plus proches de ceux des pays du Nord que ceux des Français, des Anglais et surtout des Italiens. La notion de « jeune adulte », entendue comme la situation d'un jeune indépendant de sa famille mais n'ayant pas encore accédé aux rôles familiaux adultes, est ainsi probablement nettement plus répandue en Allemagne que dans les autres pays étudiés.

c-) L'Italie

Plusieurs indices que la jeunesse en Italie s'étend sur une longue période : le poids traditionnel de la famille dans les structures sociales, la résistance culturelle d'inspiration catholique aux modes de vie « libéraux » comme le concubinage, mais aussi le prolongement « hors norme » des études d'une partie de la population juvénile (en moyenne le diplôme de maîtrise est acquis à l'âge de 27/28 ans), ou l'importance du chômage des jeunes.

Tous ces facteurs expliquent pourquoi les jeunes Italiens se retrouvent plus longtemps aux marges du monde adulte, dans une condition psychique et matérielle de dépendance.

Dans la société italienne, la famille remplit traditionnellement des fonctions de socialisation et d'intégration très fortes. Elle est surtout un point de repère et d'ancrage fondamental pour des jeunes qui ne quittent pas le foyer parental avant l'âge de 28/30 ans en moyenne. À en croire Alessandro Cavalli ce rôle socio-culturel de la famille est pour beaucoup dans la longueur de la jeunesse (*la lunga giovinezza*). Il existe, il est vrai, en Italie une tradition culturelle d'origine catholique qui véhicule l'image d'une famille omniprésente, protégeant ses fils à tout âge. Mais il ne faut pas abuser de cette explication « familialiste ». Cavalli lui-même affirme que la famille italienne s'est radicalement transformée en quelques décennies. Par exemple, s'il est toujours vrai que les jeunes vivent longtemps chez leurs parents, ces derniers les laissent vivre de façon beaucoup plus autonome qu'autrefois, ce qui donne à ce phénomène des allures de cohabitation au sens strict du terme. La dernière enquête du IARD (1996) indique également des signes de changement dans ce domaine. Certes, le pourcentage des 28/29 ans qui habitent chez leurs parents est encore élevé (59% des garçons et 44% des filles). Néanmoins, les nouvelles générations semblent avoir à ce sujet des aspirations différentes de celles de leur aînés ; ils semblent plus pressés qu'eux de franchir les différentes étapes du passage à l'âge adulte (quitter l'école, trouver un travail, fonder une famille, etc.).

Ces ébauches de changements ne doivent pas faire illusion. Les liens qui unissent les jeunes à leurs parents demeurent très puissants et la cohabitation prolongée avec les parents est toujours très largement pratiquée. Cavalli constate par ailleurs que :

- cette cohabitation est d'autant plus importante que l'origine socio-culturelle du jeune (mesurée au niveau d'éducation du père et de la mère) est élevée.
- ce sont les classes moyennes (employés, artisans, commerçants) qui concentrent à la fois le plus grand nombre de « fils dépendants » et de « fils précoces » (signe d'une plus grande hétérogénéité socio-culturelle)
- c'est dans le Nord-Est de l'Italie que les jeunes semblent le plus « précoces », particulièrement les filles : dans cette région, 37% des jeunes filles interrogées travaillent contre 9,7% dans le Sud de l'Italie et 4,1% dans les Iles.

En Italie, la scolarisation de masse est un phénomène qui remonte aux années 60. C'est autour de 30 dernières années, qu'on a pu enregistrer une élévation importante du niveau d'instruction, concernant surtout les classes moyennes et supérieures. La croissance du taux de scolarisation ne signifie pas pour autant une homogénéisation du niveau d'instruction. Le taux

de bacheliers reste assez nettement différencié selon les classes sociales : 63 % dans les classes supérieures, 55 % dans les classes moyennes, 44 % dans les classes populaires (IARD, 1996). Le sexe conditionne également les parcours scolaires des interviewés : 59 % des filles ont obtenu son bac contre 50 % des garçons. Les filles s'engagent plus que les garçons dans les études et considèrent l'éducation comme une ressource importante en vue d'intégrer le monde actif.

En outre, ce "boom" de scolarisation ne s'est pas accompagné d'une politique de réforme du système d'enseignement secondaire et supérieur. En comparaison avec les autres pays européens, le retard du système scolaire italien est évident. Les indicateurs de l'OCDE relèvent qu'en 1992, 26 % des Italiens entre 25 et 64 ans possédaient un diplôme d'éducation secondaire (*la maturità*), contre 50% des Français, 78% des Allemands, 64% des Anglais.

Les données présentées par Cavalli (1993), à la suite d'une étude comparée des systèmes scolaires en Europe, montrent qu'en Italie 60 % seulement des élèves du collège poursuivent leurs études, 40 % d'entre eux échappant aux mailles du système scolaire à l'âge de 14 ans.

Par ailleurs, l'école secondaire est très sélective : 43,2 % seulement des élèves obtiennent leur bac.

Si nous nous intéressons aux données plus récentes tirées de l'enquête ISTAT 1998, un autre problème apparaît. Si les Italiens cherchent à rattraper leur retard vis-à-vis de leurs collègues européens au niveau du bac, ils s'arrêtent cependant brusquement au moment du passage à l'enseignement supérieur : 2/3 des inscrits en première année à l'Université n'aboutissant pas au diplôme.

Dans ce cadre, l'enquête Iard 1996 précise que les 36 % d'étudiants âgés de 25 à 29 ans se répartissent comme suit : 15 % seulement qui obtiennent le diplôme, 7 % qui abandonnent les études, 14 % qui prolongent leur cursus universitaire au delà des termes normalement prévus. Ces parcours chaotiques s'expliquent aussi par l'organisation du système universitaire : les cycles d'études courtes n'ont été introduits qu'à la fin des années 80 ; le taux d'abandon, au cours du parcours qui mène à la maîtrise, a donc toujours été très élevé.

Mais il faut dire aussi que la majorité des jeunes préfèrent se présenter tôt sur le marché du travail, avec un bas niveau d'instruction et en occupant des postes peu qualifiés. Si le système

éducatif italien produit un nombre peu élevé de bacheliers et de diplômés par rapport aux autres pays européens (Schizzerotto, 1997), le système économique et le monde du travail sont aussi impliqués dans cet état de fait. Les ressources et les structures propres au système de production, conditionnent la demande et l'offre du marché du travail et, en amont, l'investissement des jeunes dans l'éducation.

En Italie en 1997, 12,3 % de la population active était au chômage dont 16,8% des femmes et 9,5 % des hommes. Si l'on détaille ces chiffres selon les régions de résidence, on s'aperçoit alors que le chômage se concentre au Sud du pays, (22,2 % de la population active en quête d'emploi), contre 10,2 % au Centre et 6,6 % au Nord. Le chômage juvénile constitue un problème encore plus évident : 33,5 % des jeunes entre 15 et 24 ans n'ont pas un emploi (ce chiffre inclue à la fois, les jeunes à la recherche d'un premier emploi ainsi que ceux qui ont perdu leur emploi). Les jeunes filles sont plus touchées que les garçons, 39% des jeunes actives étant au chômage contre 29% des garçons.

Dans ce cadre, l'enquête ISTAT 98 souligne : le moteur de la production, ce sont les moyennes et petites entreprises (moins de 20 employés) au Nord, Nord-Est.

En Italie, la grande industrie se constitue essentiellement autour des entreprises d'Etat, donc avec une dominante forte donc du secteur public sur le secteur privé. En général, la demande de travail qualifiée y est faible. Les réseaux de moyennes et petites entreprises qui constituent une caractéristique importante du système économique italien et qui sont concentrées au Nord et au Nord-Est du pays, n'impliquent pas une organisation de la production hiérarchisée qui justifierait l'utilisation d'une main d'œuvre spécialisée. La crise financière de l'Etat a ensuite empêché tout processus de renouvellement de l'industrie.

Le marché du travail paraît de plus en plus détérioré : le nombre de jeunes demandeurs d'emploi augmente, ceci dans un contexte socio-économique complexe qui continue de défavoriser les régions du Sud. Ces difficultés conditionnent en partie les attitudes des jeunes et peuvent expliquer que la protection de la famille s'exerce si longtemps. Toutefois, les contraintes subies par les jeunes Italiens n'expliquent pas tout : ne déclarent-ils pas eux-mêmes (pour 42% d'entre eux) que la raison qui explique que les jeunes restent plus

longtemps chez les parents est « qu'ils veulent profiter de tout le confort d'un foyer sans en avoir la charge »²¹.

Comme dans tous les domaines de la vie sociale italienne, en ce qui concerne les jeunes, on enregistre des réponses différentes selon la région de résidence. Au Nord-Est les jeunes d'origine socio-économique moyenne ou élevée gardent une certaine confiance et paraissent satisfaits de l'activité exercée. Leur comportement sur le marché du travail est sélectif et n'est pas fondé principalement sur des motivations instrumentales/matérielles. Les jeunes moins favorisés du sud de l'Italie, ne manifestent au contraire aucune préférence en matière de travail, ils sont moins sélectifs et également moins confiants.

C-) Institutions militaires et attitudes à l'égard des armées.

I-) La Grande-Bretagne.

a-) L'armée britannique : une professionnalisation ancienne.

L'armée britannique est composée entièrement de volontaires et compte aujourd'hui 105 000 personnes (dans l'armée de terre seulement et non dans la marine et l'aviation). À l'exception des périodes de conflits mondiaux (de 1916 à 1918 et à partir de 1939), les besoins en combattants des armées britanniques ont toujours été satisfaits par des personnels engagés. Le recrutement traditionnel par le volontariat (pour une période de 5 ans) repose sur le principe de la primauté de la liberté de l'individu affirmé en matière de justice par l'Habeas Corpus Act dès 1679. Ce principe rend insupportable en dehors de circonstances tout à fait exceptionnelles la contrainte physique même pour assurer la défense du pays. Cette mission demande donc que la volonté de sauvegarder l'intégrité territoriale et les intérêts supérieurs de la nation soit assez développée dans le pays pour susciter un nombre suffisant de volontaires. L'existence d'une forte identité nationale apparaît indispensable au bon fonctionnement de l'armée britannique. Celle-ci est par ailleurs organisée en vue de déplacements rapides outre-mer. Environ 25% de l'armée est encore basée en Allemagne. L'armée recrute 15 000 jeunes par an, généralement âgés de 16 à 20 ans. L'entrée est ouverte à tous (à l'exception de certaines personnes ayant un passé de criminels ou de toxicomanes), et la sélection s'opère en

²¹ Les jeunes Français ne sont que 31% dans ce cas et les jeunes Allemands 34%. Les Anglais sont aussi

fonction du métier envisagé, du niveau d'éducation, des résultats obtenus aux tests d'aptitudes physiques et intellectuelles. Les femmes peuvent postuler à 70% des emplois.

Malgré sa tradition de recrutement par le volontariat, le service militaire est resté en vigueur après la 2^{ème} guerre mondiale, en raison des engagements extérieurs du Royaume-Uni. Selon le *National Service Act 1948*, les jeunes de 18 ans doivent effectuer deux ans d'entraînement dans les forces armées (période étendue à deux ans et demi en 1960). Cependant, dès la fin des années 50, les intentions de mettre fin au service militaire sont annoncées publiquement et la dernière incorporation s'effectuera en juillet 1960.

Si le débat sur la conscription qui aura lieu durant les années 1956-58 intéresse peu l'homme de la rue, les responsables de l'économie y sont par contre bien plus sensibles : la main d'œuvre nécessaire à la reconstruction de l'économie britannique d'après guerre fait défaut. La classe politique quant à elle reste divisée sur la question. Après 1953, l'opinion publique exprime une opposition constante au maintien sans limite de la conscription qui, à ses yeux, est contraire à la liberté individuelle. Les inconvénients du service militaire obligatoire sont régulièrement invoqués par toutes les composantes de la société britannique. La première critique tient à l'excès de la ressource en jeunes appelés par rapport aux besoins des forces armées (notamment durant les années 60 avec l'arrivée des groupes d'âge incorporables issus du baby-boom). Par ailleurs le système éducatif et le patronat mettent en avant les inconvénients de la conscription sur la vie professionnelle. La précocité de l'âge d'appel dissuade en effet beaucoup de jeunes de commencer un apprentissage à la fin de l'école ou les oblige à interrompre prématurément leur formation, faisant revenir à la vie civile des jeunes sans qualification. Enfin plus globalement la conscription donne l'impression d'une perte de temps (service militaire ressenti comme ennuyeux, tâches subalternes peu intéressantes) et est souvent considérée comme un épisode déstabilisateur inutile. En effet, le décalage existant entre la fin de la scolarité obligatoire (15 ans à l'époque) et l'âge d'appel (18 ans) paraît néfaste sur le comportement des jeunes, en générant une période d'attente dangereuse et frustrante, freinant l'établissement de projets et favorisant ce qu'on a pu appeler des “ *don't care attitudes* ”.

nombreux que les Italiens à partager cette opinion (source : Eurobaromètre, enquête jeunes 1997)

La nouvelle politique de défense consiste à mettre sur pied des forces armées d'un volume total plus réduit, mais bien équipées, mobiles et concentrées dans quelques bases stratégiques. Il s'agit aussi de recentrer les militaires sur les fonctions combattantes. Le passage de la conscription à l'armée de métier demande un changement profond des bases du métier militaire. Le gouvernement affiche clairement la volonté de se comporter en " bon employeur ", en assurant une bonne gestion du départ du personnel de carrière ; il s'agit notamment de donner une bonne image de l'institution militaire facilitant les recrutements futurs. Militaires et politiques se rejoignent pour réclamer plus d'égards envers ceux qui assurent la défense du pays, et que la conscription avait eu tendance à négliger. Des aides financières ainsi qu'une aide à la recherche d'un emploi (éventuellement à l'issue d'un stage de formation) vont être offertes aux militaires qui doivent partir afin d'assurer leur reconversion civile.

Une étude conduite par le Ministère de la défense a apporté des renseignements abondants sur le recrutement entre 1860 et 1955. Elle analyse notamment la relation entre chômage et engagement militaire. On s'aperçoit que, dans un contexte de perte d'attrait du métier militaire, le chômage important de l'entre-deux-guerres a permis de stopper la chute du volontariat pour les armées. La suppression du service militaire dans un contexte de plein emploi apparaît alors comme une opération risquée nécessitant une amélioration des conditions de vie et de service des militaires pour attirer un nombre suffisant de volontaires. Selon une étude du Central Statistical Office (Janvier 1957), les forces armées devront attirer environ un quart des jeunes quittant le système éducatif. Dans une période de plein emploi, la demande de main d'œuvre des forces armées se trouve en compétition avec celle des entreprises privées. Des mesures très attractives sont donc nécessaires. Le principe général qui sous-tend l'ensemble des mesures prises est de restaurer une bonne image de marque de l'armée, et de rendre le métier militaire valorisant sur le plan personnel aussi bien que professionnel. L'effort doit surtout se concentrer sur l'armée de terre qui cumule les handicaps (faible taux de professionnalisation, image peu flatteuse véhiculée par les appelés). Parmi les mesures engagées, on peut citer l'augmentation des rémunérations des militaires (revalorisation des soldes et des primes pour les amener à un niveau concurrentiel avec le secteur privé), l'aide à la scolarisation des enfants de militaires (couverture des frais de pension), l'amélioration des logements et donc des conditions de vie des militaires par un programme de rénovation et de construction des bâtiments. L'idée est également de rénover

les fondements du métier militaire et de son contenu en recentrant le soldat de métier sur sa finalité à savoir la préparation au combat tandis que les tâches peu attrayantes ne correspondant pas aux attentes du jeune homme qui vient s'engager sont transférées autant que possible à du personnel civil ou féminin. Pour répondre aux désirs de dépaysement et d'aventure, les forces armées augmentent également les possibilités de séjour outre-mer. Enfin, des efforts vont être déployés pour améliorer la qualité des rapports hiérarchiques à travers notamment l'instauration de rapports de confiance, du sens de l'autodiscipline, de la responsabilité et de la confiance en soi). Parallèlement aux améliorations mises en place pour le personnel, des efforts vont être entrepris pour doter les formations de systèmes d'armes modernes.

Pour rendre efficace l'ensemble de ces mesures de revalorisation du métier militaire, des actions propres au recrutement sont mises en œuvre. La connaissance des armées et des changements entrepris pour améliorer leur image passe tout d'abord par le canal de la publicité. Le budget lié à l'information connaît une forte croissance d'autant plus que la corrélation est avérée entre la fréquence des messages et le flux de volontaires. Dans le même temps, les bureaux de recrutement vont intensifier leurs actions auprès de la jeunesse en multipliant leurs interventions dans les écoles, les lycées et les universités, en projetant des films sur tout le territoire. Le plan KAPE (Keep the Army in the Public Eye) cherche littéralement à rendre les forces armées "visibles aux yeux de tous" (présentation du métier par des unités de l'armée de terre dans leurs régions de recrutement, possibilités de séjours dans les unités). Enfin, des actions de prérecrutement sont entreprises afin de toucher les jeunes le plus tôt possible, soit en les intégrant immédiatement dans les armées comme apprentis dès l'âge de 16 ans, soit en les préparant à la vocation militaire comme *cadets* dès l'âge de 13 ans. Le but poursuivi est d'offrir une nouvelle chance de formation aux jeunes sortant du système éducatif sans qualification ou encore de donner aux jeunes la possibilité de poursuivre leur formation.

Le résultat de ces mesures est satisfaisant dans la mesure où elles ont atteint leur objectif d'incitation à rejoindre les forces armées : l'augmentation spectaculaire du nombre des engagements entre 1957-58 (+46%) a permis aux armées de couvrir leurs besoins sans difficulté. D'un point de vue budgétaire, la suppression de la conscription apparaît comme un jeu à somme nulle : les surcoûts en personnels ont été compensés par les économies sur les

programmes d'équipements. Depuis le départ du dernier appelé, le volontariat n'a jamais été sérieusement remis en question, même dans les périodes difficiles de recrutement. L'objectif affirmé par le gouvernement en revenant à l'armée de métier était de diminuer le poids des dépenses de défense sur l'économie, objectif réalisé même si en monnaie courante, les dépenses ont été seulement stabilisées.

Malgré la réduction de la taille de l'armée, celle-ci continue à avoir besoin d'un nombre annuel de nouvelles recrues considérables et en particulier de jeunes qualifiés. Dans ce sens, il y aura toujours une pénurie de bons candidats. En particulier, dès 1990 les forces armées se trouvent confrontées au problème du déséquilibre de la population lié à la chute démographique des jeunes de 15-29 ans.

Depuis la fin de la conscription, le scénario de recrutement alterne régulièrement entre surplus et pénurie, suivant en général les courbes des emplois disponibles dans le pays. Les périodes de pénurie causant de sérieuses inquiétudes pour les forces armées sont depuis le retour d'une armée professionnelle survenues à la fin de chaque décennie. Les problèmes de recrutement qui se posent à la fin des années 70 furent réglés par une augmentation substantielle de la rémunération des militaires, dont l'insuffisance en était directement la cause. Le flux des nouveaux entrants fut alors satisfaisant jusqu'à la fin des années 80 où la situation se détériore à nouveau. Cette fois-ci la solution est moins évidente. La première amélioration a consisté en une augmentation du budget du directeur du recrutement (augmentation d'un tiers des dépenses de publicité en 1990 et utilisation du canal de la télévision). Mais aussi d'autres mesures : expérience d'utilisation d'une agence civile pour l'emploi, renforcement des contacts entre les services et les jeunes avec un effort particulier pour améliorer les liens avec les communautés en zone urbaine, ajustement des conditions d'entrée sans baisser toutefois le niveau standard minimum en mettant en place des cours spéciaux pour aider les recrues potentielles à atteindre le niveau physique et scolaire standard nécessaire (Statement in the Defence Estimates, 1990). Ces mesures se sont traduites par un accroissement des engagements en 89-90, accroissement cependant insuffisant au regard du nombre élevé de personnes quittant l'armée. Des ressources pour augmenter le nombre de recrues négligées dans le passé ont fait l'objet d'une attention particulière telles que l'élargissement des opportunités pour les femmes et l'encouragement des candidats issus des minorités ethniques, jusqu'à lors sous-représentés au sein de l'armée (1% dans l'armée, contre 6% dans la nation,

Pr. Christopher Dandeker, “ *Diversity in the British armed forces : The debate over ethnic minority representation* ”, conférence de Birmingham).

Tandis qu’au début du siècle, le personnel des forces armées venait essentiellement des deux classes extrêmes du spectre social, excluant les classes moyennes, la situation semble aujourd’hui quasiment inversée. Il y a toujours des officiers issus de la classe supérieure, mais ces derniers sont de plus en plus rares et les plus jeunes se tournent désormais davantage vers des professions dont les rémunérations leur permettent de maintenir leur niveau de vie que vers le service public. Des préoccupations similaires affectent la classe moyenne supérieure, qui n’est plus dorénavant le principal réservoir en officiers. Les classes moyennes les plus modestes fournissent maintenant une bonne proportion d’officiers et de militaires des autres rangs. La classe la plus pauvre n’est pas le réservoir de recrutements potentiels telle qu’elle le fut autrefois. On estime que les membres de cette catégorie sont en général trop peu éduqués et motivés pour trouver une place au sein de l’armée moderne. En outre, ils ont besoin de périodes prolongées d’éducation générale et de formation militaire.

b-) Une armée méconnue.

Le public britannique connaît peu l’institution militaire. Une étude ordonnée par le directeur du recrutement en 1988 cherchant à cerner les attitudes des jeunes hommes à l’égard d’une carrière d’officier de l’armée montre que la plupart des interviewés n’ont pas conscience ou sont incertains de la distinction existante entre le statut d’officiers et les autres rangs. Le rôle d’un officier de l’armée n’est pas compris et peu ont connaissance des moyens d’entrer dans l’armée et de s’y engager, des différentes sortes de régiments et corps existants, de la variété des postes disponibles ainsi que des opportunités de développement de carrière.

Cette ignorance de l’institution militaire par le public n’est pas très surprenante : depuis la fin de la conscription, le manque d’expérience militaire de première main a créé un fossé croissant de compréhension entre la population et les forces armées, d’autant plus que les médias, devenus le vecteur privilégié et la première source d’information et de diffusion des connaissances sur le monde militaire ont eux mêmes peu de connaissance dans ce domaine.

De manière générale, le soldat commence son service pour des raisons diverses, mais bien souvent avec l'idée d'aventure, d'expérience et de réalisation de soi. Avec les années, son attitude à l'égard de sa profession change progressivement : au fur et à mesure qu'il vieillit, son désir de participer à la guerre s'amenuise et est remplacé par le sentiment d'être un membre utile à la société en contribuant au maintien des normes et de la stabilité de la Nation. Ses liens avec les autres membres de son service et la réticence de changer sa manière de vivre le maintiennent dans cette profession, même s'il a pu être désenchanté par ses implications pratiques. Même s'il est possible de trouver des militaires fanatiques au sein de l'armée britannique, ces derniers restent des oiseaux rares.

L'ethos militaire n'est plus en accord avec le courant dominant de la société. L'armée ne peut qu'être troublée par le manque d'appréciation manifesté par la communauté qui l'entoure ainsi que le scepticisme croissant du public britannique vis à vis des buts et du rôle de l'armée et des valeurs militaires. Par ailleurs la perte de la tradition du *gentleman*, l'orientation manifeste de la société civile désormais plus tournée vers l'argent que vers les attributs et les conduites du *gentleman*, conduisent les militaires à douter de la validité de leur profession. L'attitude dominante est peu favorable à l'emploi dans les services publics, et prend la direction de l'individualisme froid selon lequel la priorité première n'est autre que soi-même. Celui-ci se manifeste par la recherche dans le travail de récompenses financières, d'avancements plus dynamiques, d'un rôle personnel important.... Dans cette optique, l'armée est une voie trop lente, faisant fuir une bonne partie des candidats. Il conduit également à une réticence croissante à tolérer la disruption que génère le métier militaire sur la vie familiale. On retrouve cette attitude parmi les jeunes traditionnellement attendus par les forces armées et notamment les jeunes dotés de l'intelligence nécessaire à l'emploi des équipements sophistiqués de l'armée moderne. Pour attirer de tels jeunes auxquels de nombreuses voies confortables et bien rémunérées sont ouvertes dans la société civile, l'armée doit offrir davantage que l'opportunité de servir le pays.

Pour les branches fournissant des compétences facilement transférables à la vie civile ou ayant un statut particulièrement admiré dans la Nation tels que les régiments de parachutistes, trouver des candidats n'est pas réellement un problème bien que le maintien de ces candidats une fois formé l'est déjà plus. Pour les sections les moins qualifiées et les moins " *glamour* " de l'armée, la vie qu'elle peut offrir au soldat est peu séduisante.

En juin 1989, un établissement nommé *The Research Business* publie son “ rapport basé sur une recherche qualitative parmi les jeunes et leurs parents ” fournissant un tableau à jour utile sur les aspirations d’un échantillon de population vivant dans des zones populaires. Des rapports de nature similaire ont été régulièrement produits pour les organismes de recrutement et sont des guides utiles pour connaître les visions de l’armée au sein de la population civile car ses auteurs sont des observateurs entraînés n’ayant pas de raisons de dissimuler les opinions défavorables s’ils en découvrent. La connaissance de ces appréciations est essentielle dans un pays où le recrutement de l’armée est basé sur le volontariat.

Le respect et l’approbation des autres constituent deux objectifs, ardemment recherchés et hautement valorisés par tous les interviewés et en particulier l’approbation des parents et le respect de leurs pairs. L’éducation et le travail sont vus comme les voies clés permettant la réalisation de ces objectifs et jouent donc un rôle très important pour les individus. Les jeunes encore scolarisés ont une vision plutôt optimiste de leur avenir, tandis que ceux déjà employés mais malheureux au travail, dans les *Youth training schemes* ou au chômage sont plus pessimistes. Ces individus contraints à un travail insatisfaisant et sans perspective, cherchent autour d’eux, consciemment ou non, une voie de recours. C’est dans ce sens que l’armée peut avoir un message pertinent et satisfaisant à communiquer en étant le lieu où le succès est accessible au “ type moyen ” et où le processus permettant de devenir un adulte respecté et qui se respecte est facilité par les opportunités qu’elle fournit pour se développer physiquement et compléter son éducation. Comparée aux nombreux *jobs* sans issue et sans grandes opportunités, connus pour exister dans la société civile, l’armée est perçue comme offrant une voie de carrière accessible et satisfaisante et comme capable de soutenir les individus dans le processus d’atteindre un statut respectable.

Deux remarques de quelques personnes interviewées pendant la préparation du rapport renforcent ces conclusions : “ *They make it tough for you but when you get through you would feel proud - prove to your parents that you were worth something, something decent they could be proud of* ”. “ *You know they are going to give you your rough ride, but it’s for your own good. It makes you tough - so you can survive and look after yourself and other people* ”. L’expérience de la vie militaire et l’endurcissement personnel auquel elle conduit, sont vus comme quelque chose de positif, de valorisant et d’utile pour la suite.

Néanmoins ces visions, dans l'ensemble favorables à l'armée, se convertissent difficilement en une volonté d'y faire carrière. L'individu qui admire l'armée en tant qu'institution a souvent dans le même temps peur d'elle d'un point de vue personnel comme l'explique le rapport :

Leurs perceptions actuelles de l'armée sont dominées par les images d'une large organisation monolithique, où les individus sont transformés et façonnés pour correspondre aux exigences d'une machine de combat et sont par conséquent 'engloutis' dans une nouvelle identité organisationnelle potentiellement menaçante, en désaccord avec leur moi réel et l'environnement/société dans lequel ils ont grandi. Une image aussi intimidante empêche ou du moins décourage fortement d'explorer plus loin les avantages ou les compensations potentielles d'une vie militaire. Des communications supplémentaires sont donc nécessaires pour ajuster le point de vue selon lequel l'armée est décrite d'une perspective de groupe vers une perspective individuelle. Actuellement, même pour ceux qui perçoivent correctement les éventuels avantages personnels de rejoindre l'armée, la décision de s'engager est découragée par une foule de perceptions négatives. Rejoindre l'armée implique :

- *une démarche gigantesque*
- *se remettre complètement entre les mains d'autres personnes*
- *quitter la maison/changer d'environnement*
- *obéissance à des étrangers*
- *perte d'individualité et des valeurs associées au " nouvel homme "*
- *challenge physique*
- *vivre avec des étrangers*
- *perdre les contacts avec la famille et les amis*

La peur de l'échec (parce que "je risque de ne pas être suffisamment solide pour eux ") associée à l'angoisse de partir à la guerre sont également un obstacle pour considérer l'armée comme " un lieu pour moi ". Jusqu'à présent, pour une majorité des interviewés, l'anxiété et les implications occasionnées par l'entrée dans les forces armées, l'emportent de manière catégorique sur les avantages perçus.

En ce qui concerne les systèmes de formation professionnelle de l'armée, le rapport fait part des attitudes des parents : *Les opportunités de formation professionnelle offertes par l'armée*

sont particulièrement appréciées à la lumière de la pénurie des opportunités de formation locales. Quelques pères étaient intéressés en particulier par les places disponibles dans les formations techniques et technologiques de l'armée.

Bien que l'obtention de qualifications professionnelles joue un rôle important pour de nombreux recrues potentiels, il y a toujours ceux, principalement des hommes, qui sont à la recherche d'aventure. Selon J. Baynes, “ *non seulement la vie moderne est exceptionnellement ennuyeuse pour de nombreux jeunes hommes qui ont à vivre dans de grandes villes et à travailler dans l'industrie, mais elle est également peu exigeante et satisfaisante pour ceux qui aimeraient se prouver à eux-mêmes qu'ils sont des “ hommes ”. Ce qui manque, ce sont les possibilités de tester de manière ardue et dangereuse ses forces et ses compétences qui existaient autrefois abondamment pour ceux qui le voulaient (mais aussi pour d'autres qui n'en étaient pas si désireux), au temps du service national. Ce n'est pas une passion facile à décrire ou même à reconnaître pour un jeune homme, mais celle-ci est fortement présente chez de nombreuses personnes. Compte tenu du calme relatif de la vie civile, celles-ci trouvent parfois un exutoire dans le vandalisme, les bagarres de rue et les émeutes, tandis que pour d'autres, les services fournissent les moyens de donner libre cours à ces pulsions.* ”²²

En plus du besoin de prouver sa masculinité, beaucoup d'hommes de tout âge aiment s'habiller en uniforme - de nos jours en particulier les uniformes durs, sévères tels que le fournement du combattant ou un sarrau de parachutiste - et il y a ceux qui prennent encore plaisir à parader en public dans leurs parures bien qu'il soit difficile pour eux de l'avouer ouvertement.

Bien que les recrues féminines potentielles partageraient sans aucun doute le désir des hommes d'avoir des uniformes attirants à porter, les enquêteurs travaillant sur le rapport *The Research Business* ont relevé une forte aversion pour les éléments durs et guerriers de l'entraînement militaire. Les interviewers de ce rapport découvrirent que “ *les jeunes femmes interviewées partagent la plupart des perceptions masculines de l'armée, aussi bien négatives que positives. Il y a néanmoins deux domaines majeurs de préoccupations qui sont spécifiques aux jeunes femmes. La première est l'idée que l'armée est composée seulement de soldats*

²² John Baynes, *No reward but honour ? The british soldier in the 1990s*, Brassey's (UK), 1991, p 165

(dans le sens de gens entraînés pour la guerre) ce qui n'a aucun attrait personnel pour elles. Ceci est lié au sérieux manque de connaissance de la gamme des opportunités de postes spécifiques disponibles aux femmes dans l'armée. Pour ces répondants, l'idée d'être un soldat est chargée de connotations négatives... Ces images sont exclusivement masculines et les répondants du sexe féminin ne voient pas de place pour elles là dedans. Il leur est virtuellement impossible de s'imaginer ou d'imaginer d'autres filles comme elles, être attirées par de telles activités. Ces réactions conduisent directement au préjugé que seules les femmes masculines voudraient rejoindre l'armée, à partir du moment où celle-ci apparaît n'avoir rien à offrir aux femmes comme elles. Leurs images des femmes dans l'armée tendent à se restreindre aux "cinglés endurcis", aux "garçons manqués" et à des "genres très sportifs". Sous-jacent à ces images est la suspicion que les femmes militaires sont des lesbiennes, une idée qu'elles trouvent dangereuse." Les perceptions des femmes du monde militaire constituent actuellement une barrière à toutes considérations sérieuses de la part de celles-ci de rejoindre les forces armées.

II-) L'Allemagne.

a-) Les exigences démocratiques de la *Bundeswehr*.

L'attachement des Allemands à la conscription est fortement lié au souci de faire en sorte que leur armée, la *Bundeswehr*, s'intègre, tant que faire se peut, dans le cadre d'une république fédérale fondée sur des principes démocratiques solides (P. M. Kozielski, 1998).

Les origines d'une armée de conscription remontent cependant aux leçons tirées des défaites prussiennes par Friedrich Wilhelm III. La Prusse instaure la conscription en 1814, en s'inspirant de l'exemple français de 1792. Il s'agit avant tout, alors, de répondre aux défis des guerres napoléoniennes. En cas de conflit, la conscription venait désormais s'ajouter à l'existence d'un contingent de soldats de métier.

L'accès au corps des officiers restait étroitement contrôlé par les membres de l'aristocratie. Ce corps était socialement et idéologiquement très homogène et peu perméable. Il était peu représentatif de la société allemande –ou prussienne. Cette ambivalence d'une armée largement dirigée par les membres d'une aristocratie aux fortes tendances réactionnaires, mais

sensée défendre l'intérêt commun, est devenue tout à fait intenable dans les années 30. La débâcle de la seconde guerre mondiale n'a fait qu'entériner un état de fait, déjà patent sous la République de Weimar : l'armée allemande avait beaucoup de mal à se situer par rapport à la société allemande et par rapport à ses pouvoirs politiques successifs.

Ces formes d'organisations militaires restaient donc, en dépit de la présence de conscrits, éloignées de l'organisation contemporaine de la *Bundeswehr*. Il est certain, en tout état de cause, que la RFA naissante s'est attachée à faire en sorte que la *Bundeswehr* soit tant que faire se peut à l'abri des dérives idéologiques et sociales des armées allemandes antécédentes. Du point de vue de la morphologie sociale, il est important de noter, par exemple, que la présence d'aristocrates au sein du corps des officiers est bien moindre, de nos jours, à ce qu'elle a été dans les armées de la Prusse ou du Reich. Dans une certaine mesure, on pourrait dire que les emplois militaires se sont "banalisés" au sein de la *Bundeswehr*. L'aspect positif en est une moindre rupture entre armée et société. L'aspect négatif en est sans doute un faible prestige des fonctions militaires. Mais comment pouvait-il en être autrement dans les années qui suivirent l'expérience nazie et la défaite ?

On sait qu'en Allemagne le débat concernant la professionnalisation des armées n'est pas clos. Si, à la suite de la Grande-Bretagne, la France et l'Italie ont désormais fait ce choix, tel n'est pas le cas de la République fédérale, où la question des rapports entre militaires et citoyens civils, entre armée et démocratie se pose avec une acuité particulière en raison, notamment, des expériences du siècle. Pour une frange non négligeable de la population, l'armée reste suspecte ou, du moins, son existence nécessite-t-elle une vigilance particulière, à propos, par exemple, de la bonne adéquation du fonctionnement de la *Bundeswehr* avec la constitution d'une République fédérale démocratique. Il est intéressant à noter que la question de la présence de tendances politiques ou idéologiques extrémistes au sein de l'armée fait l'objet d'attentions toutes particulières et d'analyses cliniques bien plus poussées et plus transparentes qu'en France, aussi bien de la part d'analystes civil que de cadres militaires. Néanmoins, les enquêtes indiquent (Stephan Spangenberg, 1998) que les Allemands interrogés en 1997 ne considèrent pas massivement la *Bundeswehr* comme un "nid de nazis" ou de "fascistes". La question posée aux enquêtés étant : "par rapport à leur présence dans la population, la proportion d'extrémistes de droite au sein de la *Bundeswehr* vous semble-t-elle...égale ? moindre ? plus importante ?". 40,2% des enquêtés estiment que leur proportion

au sein de l'armée est comparable à ce qu'elle est dans la société. 27,4% pensent qu'elle y est moindre. Seuls 14,3% estiment qu'elle y est supérieure. On s'aperçoit ainsi que la vigilance et le relatif esprit de suspicion est peut-être davantage le fait des institutions et des élus, que de la population allemande, relativement confiante en la fiabilité démocratique de son armée.

Le fait est, qu'outre-Rhin, c'est un parti qu'on ne saurait taxer de militarisme forcené, c'est-à-dire les Verts, qui se prononce le plus clairement pour la professionnalisation.

L'opinion des jeunes hommes (16-18 ans) interrogés en 1997 diffère sensiblement de celle de la moyenne de la population allemande, à propos du choix entre armée de conscription et armée de métier. Il est évident que ces personnes sont personnellement concernées de façon directe par une telle alternative. Il n'en reste pas moins que l'idée d'une armée "citoyenne" emporte, même chez eux, de nombreux suffrages : 36 % des sondés pensent qu'il faut, en Allemagne, une armée de conscription, 39 % se prononcent en faveur d'une armée de métier, et 9% estiment que l'on pourrait se passer totalement d'une armée (ils étaient 15% en 1996). On compte, en la matière, 15% d'indécis ou de "sans opinion". Il est intéressant de relever que les jeunes de l'Est se distinguent là aussi nettement, puisque près de la moitié d'entre eux (49%) souhaitent le maintien du service militaire. En revanche, les partisans d'une disparition totale de l'armée sont, dans cette partie de l'Allemagne réunifiée, particulièrement peu nombreux : 5%. Sans doute le service militaire apparaît-il aussi, chez ces jeunes, comme le facteur d'une intégration sociale accrue à l'Allemagne réunifiée.

La période de développement de la Bundeswehr a aussi vu l'avènement de la conception, toujours actuelle, de l'*Innere Führung*, dont le but est de mettre l'armée au service d'un Etat fédéral démocratique, en veillant à ce que des tendances militaristes autonomes ne se développent pas au sein de l'institution militaire. Simultanément, l'idée est de faire en sorte que la période de conscription soit aussi une période d'apprentissage ou d'approfondissement de la citoyenneté pour les jeunes appelés. L'armée allemande, dans ce nouveau contexte national et international, se veut officiellement un lieu de liberté et de droit, de paix et d'épanouissement des citoyens (R. Thiele, 1998). Il s'agissait finalement de faire en sorte que la constitution de la RFA s'appliquât aussi à son armée : c'est l'idéal du "citoyen en uniforme", un militaire de grande compétence technique, certes, mais qui a –ou prend- conscience de son statut et de son rôle au sein –et au service- d'une société démocratique.

Cette conception, assez récente au vu de l'histoire, fortement affirmée et établie dans les années 50, reste actuelle. C'est du moins ce qu'assurent les discours politiques et ceux de l'institution militaire (P. M. Kozielski, 1998). Le service militaire est toujours vu comme le cadre privilégié d'une prise de conscience citoyenne et d'une formation aux questions de sécurité et de défense. La conception propre à l'*Innere Führung* mène surtout à mettre l'accent sur la responsabilisation de chacun, en vue du bien commun. Inversement, elle se propose de mettre au service des armées les compétences et les qualifications professionnelles des jeunes hommes de chaque nouvelle classe d'âge. Arguments certes bien connus dans d'autres pays que l'Allemagne, mais que la République fédérale n'a pas balayés pour l'heure puisque, parmi les grandes puissances européennes, elle reste le dernier pays à considérer la professionnalisation avec circonspection, même si le débat n'est pas clos.

Il n'en reste pas moins que la majorité des personnels sont d'ores et déjà des engagés volontaires ou professionnels (60%). On peut penser également que les nouvelles missions extérieures assignées à la *Bundeswehr* –au Kosovo, par exemple- mèneront politiques, militaires et citoyens allemands à affûter leurs arguments en faveur ou non de la professionnalisation. Certes, d'ores et déjà, la conscription ne représente plus la base essentielle des ressources de l'armée fédérale, du moins d'un pur point de vue technique. Mais les enjeux idéologiques et citoyens restent importants.

Le service militaire "normal" concerne actuellement les jeunes hommes âgés de 18 à 25 ans. Dans certains cas, le sursis est possible jusqu'à 32 ans.

Une alternative importante au service militaire courant, c'est-à-dire en tant que soldat, doit être mentionnée : il s'agit de l'objection de conscience et de la possibilité d'exercer un service civil. L'objection de conscience est un droit : personne, en Allemagne, ne saurait être obligé à porter les armes. Elle ouvre la voie à un service de substitution ne devant pas excéder la durée du service ordinaire. La proportion des objecteurs de conscience a augmenté de façon très forte, notamment chez les jeunes nés dans les années 60 et plus tard. Ainsi, on ne dénombrait que 0,75% d'objecteurs de conscience parmi les jeunes hommes nés en 1937 ; ils étaient 10% parmi ceux qui sont nés en 1966 ; ils s'élevaient à 28,04% parmi les jeunes nés en 1975. Dans les faits, les jeunes sont donc en mesure de choisir de quelle façon ils désirent exercer leur service : soit en tant que soldats, soit par un service civil. Cette seconde formule séduit de plus

en plus de jeunes : à présent, plus d'un tiers des jeunes hommes optent pour cette formule. Les bacheliers (*Abitur*) et les diplômés ayant suivi des formations professionnelles techniques (*Realschulen*) sont sur-représentés au sein de cette population. Les jeunes issus des anciens *Länder* y sont proportionnellement plus nombreux que ceux de l'ex-RDA, qui restent plus fidèles au service purement militaire.

Quant aux jeunes qui choisissent l'engagement, ils sont relativement peu diplômés. De façon générale, les niveaux de formation requis pour l'accès aux différents grades de la *Bundeswehr* sont les suivants : le BEPC (*Hauptschulabschluss*) pour les hommes du rang ; le statut de sous-officier est ouvert aux détenteurs d'une qualification professionnelle – de type CAP/BEP ; les officiers se recrutent essentiellement parmi les détenteurs d'une formation professionnelle ou technique supérieure (*Hochschulreife, Fachhochschulreife*). Des voies internes à l'armée fédérale permettent également la promotion, en dehors de la détention de diplômes professionnels civils : ainsi, des centres de l'armée de terre et de l'air situés à Hanovre, Berlin, Munich, Düsseldorf, et un centre de la marine situé à Wilhelmshaven, offrent la possibilité d'une formation militaire en vue d'une promotion et d'une carrière. On notera donc que les recrutements ne se font pas à niveau de diplôme très élevé, et que les appelés diplômés du supérieur sont proportionnellement plus nombreux que les autres pour opter pour le service civil. Il semble que l'on puisse expliquer cet état de fait par deux grands ordres de raisons : idéologiques, tout d'abord, le refus de “porter les armes” étant plus fréquent chez les diplômés du supérieur ; stratégique, ensuite, les jeunes diplômés trouvant dans la vie civile des opportunités professionnelles plus intéressantes qu'au sein de l'armée.

Le fait est que les carrières militaires apparaissent comme peu prestigieuses. Les enquêtes tendant à situer le prestige des emplois militaires (Stefan Spangenberg, 1998) parmi un ensemble de professions montrent bien qu'en Allemagne ces situations sont peu favorables. Située sur une échelle de prestige de 1 à 7, la profession d'officier n'obtient en moyenne que le score de 4,58. Elle se situe ainsi entre les activités de femmes ou d'hommes au foyer (4,78), d'agriculteur (4,73), de travailleur social (4,69), et celles de serrurier (4,55), de charpentier (4,54) ou de libraire (4,41). Elle se situe loin, en tout cas, de la profession jugée comme la plus prestigieuse : celle de médecin (6,06). On le voit bien, à l'heure actuelle, l'engagement militaire, même à un niveau supérieur, ne confère pas en Allemagne un grand prestige social. Chez les “moins de 25 ans”, la notation est encore plus modeste, puisque les officiers

n'obtiennent en moyenne que la note de 4,4 sur l'échelle de 1 à 7, devant de peu les agriculteurs (4,35). Bref, l'époque qui vit une partie importante des enfants de la noblesse allemande s'orienter vers un métier des armes perçu comme noble et prestigieux appartient au passé.

b-) Les représentations du monde militaire : utile, intégré, mais peu attractif.

L'intérêt des jeunes pour l'armée allemande n'est pas négligeable, puisque seuls 13% des jeunes hommes (16-18 ans) interrogés en 1997 déclaraient ne pas s'y intéresser " du tout ". Cet intérêt apparaît comme plus affirmé à l'Est qu'à l'Ouest : à l'Est, seuls 7% des sondés déclarent un désintérêt total.

Comme cela a été observé en France, les attitudes à l'égard de l'armée sont très liées au positionnement politique des jeunes. Les jeunes qui se situent clairement à gauche ont plutôt des attitudes négatives. Ceux qui se situent le plus clairement à droite ont plutôt des attitudes positives. Parmi les alternatives qui, en Allemagne, sont proposées aux jeunes, le " service civil " est massivement plébiscité par ceux qui se situent à gauche, tandis que le " service militaire " est préféré par ceux qui se situent à droite (Heinz-Ulrich Kohr, 1993). Ainsi, les jeunes qui se situent à gauche trouvent plus utile de consacrer leur temps de conscription à des tâches de défense de l'environnement ou d'aide au développement, alors que ceux qui se situent à droite estiment que le plus utile est de se consacrer à la défense. Les jeunes qui se situent à gauche rejettent massivement l'idée d'un service militaire consacré à des tâches de défense, mais cela n'équivaut pas au rejet de la conscription.

A quoi les Allemands (Stefan Spangenberg, 1998) associent-ils spontanément en 1997 le terme de *Bundeswehr* ? L'association la plus fréquente (10,8% des réponses) se fait avec le terme de " défense ". Suivent " soldats " (10%), " service militaire " (9,7%) et " maintien de la paix " (9,2%). Moins courantes sont les associations avec " armée " (6,3%), " guerre " (5,5%), " nécessité " (4,9%). L' " aide en cas de catastrophes naturelles " (3,4%) ou l'idée selon laquelle " la *Bundeswehr* n'est pas utile " (3,1%) sont plus rarement associées. Un peu à l'image du cas français que nous avons étudié, les associations les plus fréquentes s'opèrent avec des constats objectifs. On notera cependant que l'association avec " maintien de la paix "

est nettement plus fréquente que celle qui est opérée avec “ guerre ”. C’est bien, rappelons-le, l’idée de “ défense ” qui domine.

Une majorité des jeunes Allemands (55%) estiment que dans les circonstances actuelles, la présence de la *Bundeswehr* est “ très importante ” ou “ importante ”. 5% la trouvent “ dangereuse ”, 6% la trouvent “ inutile ” et 34% ne la trouvent “ pas très importante ”. L’opinion selon laquelle l’existence de l’armée fédérale est utile ou indispensable est plus répandue à l’Est qu’à l’Ouest.

La crainte d’une menace militaire n’est pas (plus) très répandue en Allemagne. Seuls 0,6% pensent que l’Allemagne est “ très certainement ” menacée militairement. 10,3% pensent que c’est “ assez probable ”. 51,4% les pensent “ assez improbable ”. 37,7% le pensent “ très improbable ”. On voit qu’en la matière, les jeunes Allemands apparaissent comme beaucoup plus confiants que les jeunes Français (Galland, Pfirsch, 1998). Autre différence notable, c’est la Russie ou l’ex-URSS qui apparaissent comme les plus menaçantes potentiellement (59,5% le pensent). La géopolitique et l’histoire sont sans doute très explicatives en la matière. Il est remarquable cependant qu’à la différence du cas français, on ne perçoit pas d’anti-américanisme marqué à travers les déclarations des jeunes Allemands.

Les attitudes à l’égard de la *Bundeswehr*, bien que plutôt positives –davantage qu’en France–, apparaissent néanmoins comme mitigées. 4,3 % des jeunes ont une image “ très positive ” ; 25,1% une image “ positive ” ; 48,8% une image “ en partie positive, en partie négative ” ; 16,2% une image “ négative ” ; 5,5% une image “ très négative ”. Les jeunes, finalement, se distinguent relativement peu en la matière de l’ensemble de la population, même si la fréquence des opinions positives est moindre chez eux de six points.

Parmi les missions possibles de la *Bundeswehr*, la plus fréquemment acceptée par les jeunes Allemands est la défense du pays (77%). Suivent les engagements dans le cadre de missions onusiennes de maintien de la paix (“ casques bleus ”), avec lesquelles 59% se déclarent en accord. Une mission de défense d’un pays membre de l’OTAN serait approuvée en 1997 par 57%. L’intervention en cas de catastrophes sur le territoire allemand (88%) ou à l’étranger (69%) sont majoritairement approuvées. Néanmoins, ces approbations de principe ne valent pas volonté d’un engagement personnel : par exemple, seuls 51% se déclarent prêts à défendre

personnellement leur pays, et seulement un tiers des jeunes interrogés seraient prêts à prendre part à des actions de l'ONU ou de l'OTAN. Dans les *Länder* de l'Est, l'idée d'un engagement en vue de la défense du pays est plus répandue, mais ce n'est pas le cas à propos d'éventuels engagements extérieurs.

c-) S'engager dans la *Bundeswehr* ?

Au sein des représentations qu'ont les jeunes hommes de la *Bundeswehr*, les éléments positifs les plus fréquemment présents sont la "camaraderie" (34%), les "possibilités de se former" (29%), la "familiarisation avec des armes et des matériels modernes" (26%), la "bonne rémunération des engagés" (22%). Les éléments négatifs les plus fréquemment cités sont "l'éloignement des proches, de la copine etc." (46%) le "poids de la hiérarchie" (36%), la "dénégation de la personnalité" (27%). On est frappé par le fait que les items négatifs fédèrent davantage que les items positifs. Ce qui, au sein de l'armée, semble le plus incompatible avec les valeurs des jeunes Allemands, ce sont avant tout les contraintes affectant la vie privée ou le développement et l'expression de la personnalité.

Que signifie, pour ces jeunes, "être soldat" ? L'enquête SINUS '97 proposait aux jeunes hommes interrogés onze items. Celui qui rencontre le plus d'adhésion (63%) est le suivant : "en tant que soldat, on peut vivre des expériences intéressantes, que n'offre pas le quotidien". D'autre part, une majorité de jeunes (55%) estiment qu' "il serait bon que les vertus militaires soient plus répandues dans le monde civil". Pour 47% des sondés, "on peut, entre soldats, trouver encore une vraie vie en communauté". Dans la même optique, 45% estiment qu' "une vie bien ordonnée permet d'avoir davantage confiance en soi". Mais cette vision positive de la vie et des valeurs militaires n'exclut pas quelques considérations moins enchantées : pour 54% des jeunes hommes, "être soldat signifie être à la botte des supérieurs". 45% des jeunes indiquent d'ailleurs avoir du mal à "imaginer vivre dans une caserne". Il y a donc là, au sein des représentations, une forte ambivalence.

D'autres items apparaissent comme plus résiduels : la pratique de l'autorité et de l'organisation collective (37%) ; une vie bien réglée (35%) ; l'affirmation de sa virilité (29%) ; l'attrait de l'uniforme (29%) ; la condition et l'identité extraordinaires du soldat (21%).

On le voit, le tableau que permet de brosser cette enquête est contrasté. Les jeunes Allemands reconnaissent à la vie et à la condition militaires un certain nombre d'avantages et même des vertus spécifiques : expérimenter l'extraordinaire, vivre en communauté, selon des règles clairement établies. Toutes choses qui, semble-t-il, leur paraissent davantage hors d'atteinte dans leur vie civile. Mais il semble bien que l'on se situe là dans l'ordre des considérations générales. En effet, dès lors que la personnalité intime est en jeu, les jeunes interrogés se montrent plus circonspects : le monde militaire a certes des vertus, il ne leur est pas forcément destiné. La vie de caserne et le poids des rapports d'autorité rebutent une large fraction de l'échantillon. Pour caricaturer à l'extrême la position de ces jeunes, on pourrait oser la formulation suivante : " l'armée a de l'intérêt, mais ce n'est pas pour moi "...

À propos de l'engagement au sein de l'armée, une large majorité (70,2%) déclarent qu'il s'agit là d'une " décision personnelle ", lorsqu'on leur demande quelle serait leur attitude si un ami proche pensait à s'engager. 18,6% tenteraient de l'en dissuader. 7,1% l'y encourageraient.

III-) L'Italie.

a-) Entre conscription et volontariat.

L'armée italienne combine aujourd'hui conscription et volontariat. La conscription dure 12 mois et les professionnels (20% des forces actuellement disponibles) sont engagés pour une période qui peut varier de 2 à 3 ans jusqu'à 5 à 12 ans. Les études du CEMISS (1996) ont mis en évidence le mécontentement des conscrits : les emplois qu'ils occupent leur paraissent inférieurs à ceux des autres pays européens dans le même domaine, leur rémunération très insuffisante. De nouvelles normes ont été mises en place pour le recrutement et la sélection des volontaires. Il s'agit, notamment d'élever le niveau de qualification des engagés pour leur permettre de mieux s'intégrer à la société civile, une fois leur service achevé. La formation des militaires comprend ainsi deux phases :

- Une phase commune d'apprentissage général dans des Centres de formation (*Centri d'addestramento*) et des écoles militaires (*Scuole d'arma*)
- Une deuxième phase de spécialisation se déroulant sur le terrain.

Parallèlement, on a voulu améliorer les débouchés professionnels des engagés volontaires : ils pourront désormais, s'ils le souhaitent, poursuivre leurs études jusqu'à l'obtention d'un diplôme universitaire. On estime aujourd'hui que près de la moitié d'entre eux devraient pouvoir accéder à un poste stable dans le service public. Si l'objectif principal de ces réformes est d'augmenter le niveau de qualification des volontaires de l'armée, elles ont aussi pour but de donner une image enfin revalorisée de l'institution militaire.

L'armée italienne reste fermée aux femmes. La loi n°66/1963 a établi l'égalité des sexes pour l'accès à toutes les professions exceptées les professions militaires. Depuis, aucune loi n'est venue remédier à cette originalité italienne. Pourtant, une enquête récente (Distefano, 1990) menée dans le centre de l'Italie (Emilia-Romagna) auprès de plus de 50 000 étudiantes révèle qu'une large majorité d'entre elles (63%), seraient intéressées par un emploi militaire. On apprend aussi qu'un tel emploi serait perçu comme un " engagement social " pour plus de la moitié d'entre elles. Une autre enquête (Difebarometo, 1994) nous apprend que l'opinion publique italienne est également largement favorable (67%) à l'intégration des femmes dans l'armée nationale. En introduisant la variable du niveau d'instruction, on s'aperçoit en outre que celui-ci a une influence positive sur cette prise de position.

Deux éléments permettent sans doute d'imaginer une proche intégration des femmes dans l'armée italienne : d'une part donc le fait que l'opinion publique y soit très favorable, d'autre part la volonté du gouvernement de professionnaliser d'avantage le corps militaire.

b-) Les nouvelles fonctions de l'armée.

Ainsi que le souligne Bruno Zoldan, le concept de défense nationale a acquis aujourd'hui une nouvelle signification en Italie, comme dans les autres pays d'Europe occidentale. Il ne s'agit plus seulement de défendre le territoire national, mais de prévenir idéalement " sans limites d'espace et de nationalité " toute forme de violence organisée, toute atteinte aux droits de la personne humaine. Ceci implique une intégration de la défense nationale dans le système géopolitique international. Dans ce contexte, les militaires italiens réclament aujourd'hui une revalorisation de leur statut, une reconnaissance de leur rôle " politique et social ". Il faut dire

que l'on a longtemps eu affaire à une armée italienne bureaucratisée à outrance, composée de soldats " honteux des armes qu'ils tiennent au poing ", bref, à une armée déconsidérée.

Les tâches qui sont aujourd'hui assignées à l'armée ont été ainsi résumées par le CeMISS :

- L'armée est le garant de la paix sur le territoire national et à l'étranger.
- L'armée est une force de défense.
- L'armée doit s'équiper en moyens techniques et humains de qualité ; elle doit se professionnaliser pour faire face aux engagements internationaux.

Les représentations des questions militaires ne peuvent pas échapper aux influences idéologiques et culturelles liées à l'histoire, ainsi qu'aux éléments politiques, économiques et sociaux plus récents, qui caractérisent la constitution d'un Etat.

En Italie, la force militaire n'a jamais reposé ni sur l'autorité d'un chef politique, ni sur une identité nationale. L'armée n'a pas été un élément de cohésion mais est toujours restée étrangère à la Nation et à la société, bloquée par une myriade de petits conflits régionaux et par les contentieux politique et idéologique déclenchés, ces derniers, pendant les années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale. En effet, l'absence d'une réelle culture stratégique et militaire dans la péninsule s'explique par ces divisions internes et idéologiques dont nous avons parlé plus haut. Le parti Démocrate-Chrétien a gouverné le pays pendant 40 ans ; le PCI a été le parti d'opposition le plus important jusqu'à son arrivée au gouvernement en avril 1996... Dans ce contexte, la stratégie et les vertus militaires ont été longtemps jugées superflues, voire rejetées, en application des principes chrétiens d'une part ou de l'internationalisme prolétarien d'autre part. Le pouvoir politique voulait une armée, non pas comme force de combat, mais comme force protectrice de la loi, respectueuse des ordres de l'autorité civile. Ses fonctions ont été vouées au maintien de l'ordre et à l'installation du pouvoir étatique ; une grande attention a été ainsi apportée aux problèmes de politique intérieure en marginalisant les politiques étrangères et de défense.

L'armée s'est engagée dans un rôle de garant civique, en se rendant disponible pour n'importe quelle sorte de mission confiée par le pouvoir politique (interne et externe). Aujourd'hui les militaires italiens rencontrent de plus en plus les autres troupes de l'OTAN et les armées européennes. Face à des engagements concrets et difficiles et, surtout, hors du territoire

national, ils ont du acquérir une meilleure capacité opérationnelle en investissant de nouvelles ressources.

c-) la conscription

C'est sous l'effet de phénomènes socio-démographique et socioculturels à la fois que, dans ces dernières années, le nombre des conscrits a diminué en Italie. La chute des naissances est dans ce pays parmi les plus importantes d'Europe. La "Direction générale du recrutement" (*Levadife*) a estimé qu'entre 1990 et 2000 l'armée aura perdu 31 % de ses forces (tout en maintenant le système de conscription obligatoire)²³. D'autres formes dérogatoires ou alternatives au service militaire ont été mises en place, et affectent le nombre de conscrits ; le service civil, la Police ou les Carabiniers (Police et Carabiniers jouissent d'une plus forte légitimité au sein de la population et, surtout, garantissent de meilleures conditions économiques aux engagés).

L'introduction et la diffusion en Italie de l'objection de conscience, s'explique, plus que par le développement d'opinions anti-militaristes dans les jeunes générations, par une évolution des valeurs socio-politiques qui exaltent libre le choix des individus contre toute imposition traditionnelle et/ou institutionnelle (Bellucci, 1998). L'objection de conscience implique la mise en place d'un système de services pour la collectivité. Dans le cadre du service civil, les jeunes sont ainsi occupés dans les domaines de la protection civile, de sauvegarde du patrimoine culturel, naturel et dans des tâches d'assistance sociale. Depuis son institution en 1972 (*legge n.772* et *dpr n. 1139*), la majorité des jeunes s'est montrée de plus en plus favorable au service civil dont la durée a été réduite, en 1989, à 12 mois (autant que le service militaire). D'une part, des principes de solidarité sont revendiqués, d'autre part il s'agit d'un "calcul rationnel de limitation des coûts", le service civil impliquant une moindre restriction des conditions de vie, restriction qui s'impose aux jeunes militaires (Angioni, 1996).

Selon les données mises à disposition en 1995 par le ministère de la Défense, 57 % des jeunes qui avaient choisi le service civil, ont été employés dans l'assistance sociale, 40 % dans des

²³ Elaboration des données du Ministère de la Défense (1994), dans F. Battistelli, Giovani e Forze armate, Franco Angeli, Milano 1996. p. 17, 18

activités socioculturelles, 3 % dans la protection civile²⁴. Au Nord de l'Italie les réseaux des services sociaux, paraissent bien organisés et enracinés dans le territoire. C'est ainsi que 72 % des jeunes qui ont fait demande d'objection en 1990, ont été mobilisés dans les régions du Nord, 18 % au Centre et seulement 10 % d'entre eux au Sud. De plus, 65 % des jeunes qui choisissent le service civil résident au Nord, 17 % au Centre et 18 % au Sud. Enfin, 90% d'entre eux sont bacheliers ou diplômés des Universités²⁵ et ont entre 20 et 28 ans.

Le profil socio-démographique des conscrits s'est profondément transformé en l'espace de trente ans (des années 50 à la fin des années 80). Autrefois composées de paysans et d'ouvriers ayant un niveau d'études très faible, les forces armées recrutent de nos jours de plus en plus d'étudiants dont 45% d'entre eux ont, au moins, fréquenté un cycle d'éducation secondaire (en obtenant ou pas le bac). Cependant, seulement 0,4% des conscrits possèdent un diplôme universitaire²⁶. Enfin, le chômage qui touche surtout les jeunes, favorise (au Sud principalement) le recrutement : la vie militaire est considérée par ces jeunes chômeurs comme une opportunité de qualification et de professionnalisation. Mais, ces jeunes défavorisés du Sud de l'Italie sont également ceux qui considèrent le plus souvent le service militaire un "devoir du citoyen" ; ils appartiennent également aux classes d'âge les plus jeunes (15-17 ans). Au contraire, les jeunes qui déclarent le service militaire n'avoir aucune utilité, ont atteint l'âge adulte, ils résident au Nord-Est et appartiennent aux catégories socioprofessionnelles supérieures (Eurobaromètre 1990).

L'institution militaire perd, comme toute institution traditionnelle, ses fonctions de socialisation et de formation des individus aux valeurs civiques. L'action militaire, dans un contexte international où les forces armées sont considérées comme des forces de paix et de

²⁴ Elaboration des données du Ministère de la Défense (1989-1995), dans P. Bellucci, Difesa, politica e società, Franco Angeli, Milano 1998, p.72

²⁵ Données du Ministère e la Défense (1994), dans F. Battistelli , Giovani e Forze armate, Franco Angeli, Milano 1996. p. 19

²⁶ Données du Ministère e la Défense (1994),dans F. Battistelli , Giovani e Forze armate, Franco Angeli, Milano 1996. p. 21

garantie des droits de l'homme, ne paraît plus être le symbole des valeurs patriotiques. Aux soldats qui participent aux missions de *peacekeeping* il est demandé de communiquer, d'interagir avec les gens, de négocier avec les institutions locales, au lieu de combattre, les armes en poing contre l'ennemi.

Par ailleurs, un bon soldat est surtout un professionnel, en raison de la haute technologie des méthodes de combat ainsi que de la complexité atteinte par l'organisation militaire.

En Italie, selon Negri (1993), l'opinion publique approuve les opérations de *peacemaking*, en soutenant cette conception des forces armées comme forces de paix humanitaires. Cependant, cela ne peut pas se traduire par une légitimation sociale de l'institution en tant que telle.

CONCLUSION.

Notre problématique centrale était double. Elle consistait à se demander, d'abord, dans quelle mesure les représentations qu'ont les jeunes de l'armée, de ses fonctions, des emplois qu'elle propose se trouvent liées à la nature du sentiment national, à des facteurs historiques, idéologiques et culturels propres à une Nation. Ensuite, on se demandait dans quelle mesure ces représentations sont liées à la situation économique et sociale des jeunes dans chaque pays. Pour apporter quelques éléments de réponse, nous nous sommes intéressés à trois cas nationaux bien distincts, britannique, allemand et italien, après avoir analysé le cas français dans un précédent rapport (Galland, Pfirsch, 1998).

Contrairement à la précédente recherche, fondée essentiellement sur une enquête par questionnaires auprès de jeunes lycéens, celle-ci se veut bibliographique et documentaire. Dans chacun des trois pays, nous avons analysé la littérature et les principales données disponibles sur les trois thèmes centraux de notre étude : la nation, les jeunes, l'armée. Cela signifie, notamment, qu'en fonction des thèmes, nous ne disposons pas de la même richesse de données ou de réflexion dans les trois pays. Pour ne citer qu'un exemple, les enquêtes

portant sur le monde militaire et les représentations et opinions qu'il suscite de la part des jeunes citoyens sont bien moins nombreuses et moins riches en Grande-Bretagne qu'en Allemagne, ce dont témoigne notre bibliographie. Il est clair que, dans le souci d'une parfaite comparabilité des données, des enquêtes originales menées de la même façon dans les différents pays seraient fort utiles. Mais ce travail de synthèse n'en permet pas moins de dresser des constats et d'esquisser des pistes de réflexion, en vertu, parfois, de l'hétérogénéité des travaux et des approches nationales, qui témoignent à leur manière de la diversité qui subsiste entre les nations européennes dans leurs rapports aux questions militaires. Cela n'empêche évidemment ni les convergences, ni les préoccupations communes, par exemple en ce qui concerne la professionnalisation, la définition des missions des armées, leurs engagements extérieurs, etc.

Notre questionnement nous a mené tout naturellement à nous interroger sur les attitudes à l'égard de l'armée et sur l'image qu'ont les jeunes de cette institution dans chacun des pays.

Une première constatation s'impose : il n'y a, dans aucun des quatre pays évoqués, d'antimilitarisme massif chez les jeunes. Si les idéaux de "paix" n'ont évidemment pas disparu, il semble bien qu'ils ne s'opposent pas à l'idée selon laquelle il est difficile de se passer d'une défense armée efficace. Bref, aussi bien en France qu'en Grande-Bretagne, en Allemagne qu'en Italie, l'institution militaire n'est pas fondamentalement remise en cause par les jeunes. Mais cela ne signifie pas pour autant une progression des sentiments "militaristes". On reconnaît au monde militaires certaines vertus ou certaines spécificités parfois perçues comme positives. Mais le "métier des armes" est perçu massivement comme un métier "à part", la condition militaire étant pour ainsi dire située en marge des règles de la société et de l'économie. Les fonctions que proposent les armées ne sont revêtues, aux yeux de la plupart des jeunes, que d'un faible prestige.

Ce qui frappe, au fil de cette analyse trans-nationale, c'est que la force du sentiment d'identité nationale ne semble pas déterminer de façon immédiate les représentations du monde militaire, des problèmes de défense ou les éventuelles intentions d'engagement. Certes, un faible sentiment national s'accompagne, en Italie, d'une faible considération pour l'armée et de liens lâches entre l'institution militaire et le monde civil. Mais pour autant, ce n'est pas dans des pays où le sentiment national s'affirme avec le plus de netteté, comme en Grande-

Bretagne, que les liens entre l'armée et la nation apparaissent le plus clairement. On observe, semble-t-il, une autonomisation croissante des univers civils et militaires ; dans ce contexte, le sentiment national a apparemment trouvé divers points d'ancrage, dont l'armée ne fait pas forcément partie.

Il y a, dans les représentations les plus courantes au sein de chacun des pays examinés, un double phénomène qui n'est paradoxal qu'en apparence. D'une part, se dégage la conscience d'une rupture symbolique assez forte entre le monde civil et le monde militaire (du point de vue des fonctions, de l'organisation, des valeurs, des modes de vie, etc.). D'autre part, l'on perçoit une banalisation des emplois militaires.

Face à un tel constat, qui ne semble pas échapper aux pays démocratiques préoccupés par le maintien de liens entre les citoyens et leur armée, les réponses des différents pays ne sont, pour l'heure, pas tout à fait du même ordre, même si, de plus en plus, les uns semblent s'inspirer de l'expérience des autres.

Mais simultanément, la relative "banalisation" des emplois militaires ne doit pas faire oublier que, nulle part, les questions militaires ne sont "neutres" idéologiquement. Le positionnement politique des jeunes et des citoyens dans leur ensemble explique encore largement les attitudes à l'égard de l'armée et de ses fonctions, comme le montrent de façon précise les données françaises et allemandes.

L'histoire et la culture des pays ou des régions semblent elles aussi déterminantes en la matière. Le cas allemand est particulièrement intéressant, puisqu'il montre bien que les sorts divergents des parties occidentale et orientale après la défaite de 1945 ont façonné de manière durable des rapports différents à la nation et à l'armée : ces notions suscitent une adhésion bien plus marquée chez les jeunes de l'ex-RDA que chez ceux de l'Ouest. On voit aussi, à travers le cas de l'Italie, comment l'unification nationale tardive et peu achevée, la faiblesse et le peu d'autorité de l'Etat, le souvenir du passé fasciste, se traduisent par une faible considération à l'égard du monde militaire.

Le cas de la Grande-Bretagne apparaît comme bien différent, dans une perspective historique : l'armée peut se prévaloir de nombreux succès militaires et n'y a été utilisée par aucun régime

dictatorial ; elle dispose d'écoles ou d'institutions dont certaines sont ou ont été prestigieuses ; le sentiment d'identité nationale est fort, dans un contexte européen. Et pourtant, les problèmes qu'ont à résoudre les autorités politiques et militaires, concernant la gestion d'une armée de métier, n'en sont pas moins délicats.

La professionnalisation de l'armée britannique semble avoir renforcé la tendance à la "banalisation" que nous notions plus haut. Dans ce cas, c'est pour une bonne part, l'adéquation entre, d'une part, les besoins, les structures de l'armée et les moyens dont elle dispose et, d'autre part, les jeunes, leur morphologie sociale, leurs modes de vie et leur position par rapport au marché du travail, qui pose problème, du moins à certaines périodes. Mais il est clair, également, que la professionnalisation ancienne ne semble pas simplifier la question des liens entre l'armée et les citoyens, même si on semble être loin des menaces de dérives militaristes au sein d'une armée repliée sur elle-même que redoutent des pays qui, tels l'Allemagne, hésitent à franchir le pas de la professionnalisation.

La plupart des nations européennes semblent également confrontées à un autre problème fondamental : comment concilier pleine citoyenneté et port de l'uniforme ? Si la réponse allemande a été, notamment à travers le concept de l'*Innere Führung*, celle du "citoyen en uniforme", fondée largement sur la conscription, on perçoit des limites à ce modèle, liées en grande partie aux exigences de compétences techniques des armées modernes et aux probables multiplications des interventions extérieures de la *Bundeswehr*. Si l'armée britannique, habituée de longue date aux "projections" à l'extérieur du territoire national, ne se pose plus la question de la conscription, se pose à elle avec acuité le problème de sa non-marginalisation au sein de la société, de son attractivité, de sa capacité à attirer suffisamment de candidatures à l'engagement pour se permettre de n'en retenir que les meilleures. Se pose également à elle, dans une perspective politique, la question des liens qu'elle entretient avec la société et les citoyens.

Dernière question : en quoi les rapports entre les jeunes et l'armée traduisent-ils les évolutions qui viennent d'être évoquées, en quoi également annoncent-ils peut-être des changements à venir ? Dans la façon dont ils traitent de la question des jeunes et de l'armée, soit à travers la conscription, soit à travers le recrutement de professionnels pour occuper des métiers militaires, chacun des pays étudiés semble traduire à sa manière une tendance qui les affecte

tous : des liens de plus en plus distendus entre l'armée et la Nation. La Grande Bretagne a, depuis longtemps, pris acte, en quelque sorte, de cette distance et a tenté, au travers de la professionnalisation, de l'aménager à moindre frais pour la viabilité de la défense. Mais on a vu que se posent de manière récurrente la question du recrutement et de la faible attraction des métiers militaires. Malgré un fort sentiment d'identité nationale, l'armée ne semble pas constituer un réceptacle très favorable pour l'expression de ce sentiment d'identité nationale pourtant plus fort en Grande Bretagne que dans d'autres pays européens. En Italie, des facteurs encore plus nombreux entravent le renforcement des liens entre l'armée et la Nation : la faiblesse, historique et culturelle, de l'idée même de Nation dans ce pays, la force des cultures régionales, la longueur de la phase de jeunesse et le maintien des jeunes dans un statut de dépendance familiale, le faible prestige de l'armée elle-même. Le cas allemand semble a priori plus favorable : la construction de la citoyenneté est fortement liée à la conscription. Mais, là aussi des ferments de désagrégation semblent à l'œuvre : l'objection de conscience et la possibilité d'exercer un service civil, associée à la longueur de la phase de jeunesse en Allemagne et la culture individualiste qui l'accompagne, contribuent à segmenter la jeunesse allemande en deux blocs qui opposent les jeunes de l'Est et les jeunes de l'Ouest, les jeunes ayant une culture générale et ceux ayant une culture technique. Ainsi, l'armée ne serait plus un ferment d'unité nationale mais reproduirait les principales divisions de la société.

Dans des contextes institutionnels, culturels et sociaux forts différents, le constat est donc assez proche : même dans les pays où l'idée de Nation demeure la plus forte, l'armée n'est plus un vecteur puissant d'identification et de regroupement. Son utilité fonctionnelle qui n'est pas mise en cause, et qui apparaît même renforcée à travers ses missions de maintien de la paix, paraît de plus en plus dissociée de sa valeur symbolique.

BIBLIOGRAPHIES

Grande-Bretagne

Bynner J., Chisholm L., Furlong A., 1997, *Youth, Citizenship and Social Change in a European Context*, Ashgate

Cavalli A., Galland O., 1993, *L'allongement de la jeunesse*, Actes Sud

Charlot M., *Le pouvoir politique en Grande-Bretagne*, P.U.F., 1990, pp. 161-166 ;

Eurostat, *Les jeunes de l'Union Européenne ou les âges de transition*, mars 1997, Commission Européenne

Jacobson J., "Perceptions of Britishness", in *Nations and Nationalism revue*, Juil. 1997, pp. 181-199

Jolonvicy J. A., *Droit Anglais*, Dolloz, Précis, 1992, pp. 90-95

Osgerby B., 1998, *Youth in Britain since 1945*, Making Contemporary Britain

Schnapper D., "The Debate on Immigration and the Crisis of National Identity", in *West European Politics*, Avr. 1994, pp. 127-139

Storry M., Childs P., *British Cultural Identities*, 1997, Routledge

Allemagne

AIK, *Demoskopisches Meinungsbild in Deutschland zur Sicherheits- und Verteidigungspolitik 1997*, Strausberg, Akademie der Bundeswehr für Information und Kommunikation, Schriftenreihe der AIK, 1998, Band 21.

Benoit-Guilbot O., Rudolph H., Scheuer M., “ Le chômage des jeunes en France et en Allemagne ” in *Travail et emploi* n°59, 1994, pp. 48-63.

Collmer S., Meyer G.-M., *Früher “ zur Fahne ” - Heute “ zum Bund ”*, München, SOWI, 1992, Arbeitspapier Nr 65.

Engerer H., *National- und Europabewusstsein bei französischen und deutschen Jugendlichen*, Universität Eichstätt, 1995, Inaugural-Dissertation zur Erlangung des Doktorgrades.

Galland O., Pfirsch J.-V., *Les jeunes, l'armée et la nation*, Paris, CESSD, 1998, 58p.

Green S., “ La politique de la nationalité en Allemagne ” in Weil P., Hansen R. (Dir.), *Nationalité et citoyenneté en Europe*, Paris, La découverte, 1999, col. Recherches, pp. 29-54.

Habermas J., *Die Einbeziehung des Anderen*, Frankfurt am Main, Suhrkamp, 1997.

Hagedorn H., “ Wer darf Mitglied werden ? Einbürgerungen in Deutschland und Frankreich ” in Thränhardt D. (Hrsg.), *Einwanderung und Einbürgerung in Deutschland*, Münster, LIT, Studien zu Migration und Minderheiten, Band 6, pp. 15-63.

Hegner K., Lippert E., Wakenhut R., *Selektion oder Sozialisation : zur Entwicklung des politischen und moralischen Bewusstseins in der Bundeswehr*, München, SOWI, 1983, Berichte Heft 25.

Hoffmann H.-V., *Demoskopisches Meinungsbild in Deutschland zur Sicherheits- und Verteidigungspolitik 1994*, Strausberg, Akademie der Bundeswehr für Information und Kommunikation, Schriftenreihe der AIK, 1995, Band 9.

Kern L., *Bedrohungswahrnehmungen, Akzeptanz militärischer Verteidigung und Veränderung von Grundorientierungen bei Jugendlichen*, München, SOWI, 1989, Arbeitspapier Nr 23.

Klein P., *Vers des armées post-nationales ? Das Ende der Nationalarmee ?*, Strausberg, SOWI, 1997, Arbeitspapier Nr 101.

Klein P., *Militärische Multinationalität im Meinungsbild der deutschen Bevölkerung*, Strausberg, SOWI, 1997, Arbeitspapier Nr 103.

Klein P. (Hrsg.), *Wehrpflicht und Wehrpflichtige heute*, Baden-Baden, Nomos, 1990, Militär und Sozialwissenschaften 6.

- Klein P., Zimmermann R. P. (Hrsg.), *Die zukünftige Wehrstruktur der Bundeswehr*, Baden-Baden, Nomos, 1997, Militär und Sozialwissenschaften 18.
- Kohr H.-U., *Wertewandel, Sicherheitsverständnis und Sicherungsfunktionen der Bundeswehr*, München, SOWI, 1992, Arbeitspapier Nr 58.
- Kohr H.-U., *Rechts zur Bundeswehr, Links zum Zivildienst ?*, München, SOWI, 1993, Arbeitspapier Nr 77.
- Kohr H.-U., *Wertewandel und Soziomoral : Auswirkungen auf die Bundeswehr*, Strausberg, SOWI, 1996, Arbeitspapier Nr 95.
- Kohr H.-U., *Wehrdienst als Teil eines allgemeinen Gesellschaftsdienstes ?*, München, SOWI, 1990, Arbeitspapier Nr 42.
- Kohr H.-U., Räder H.-G., Nuciari M., Sertorio G., *Culture, generation, value change, and security*, München, SOWI, 1991, Forum Band 15.
- Kohr H.-U., Lippert E., Meyer G.-M., Sauter J., *Jugend, Bundeswehr und deutsche Einheit*, München, SOWI, 1993, Berichte Heft 62.
- Kohr H.-U., Wackenhut R., *Untersuchungen zum Bewusstsein nationaler Zugehörigkeit*, München, SOWI, 1992, Arbeitspapier Nr 57.
- Kohr H.-U., Wackenhut R., *Nationalbewusstsein und " neuer Nationalismus " bei Jugendlichen und jungen Erwachsenen. Theoretische Entwürfe und empirische Befunde*, München, SOWI, 1993, Arbeitspapier Nr 75.
- Kohr H.-U., Wackenhut R., *Nationale Identität und europäisches Bewusstsein*, München, SOWI, 1994, Arbeitspapier Nr 93.
- Kozielski P. M., *Die Bundeswehr – Spiegelbild der Gesellschaft ?*, Strausberg, SOWI, 1998, Arbeitspapier Nr 115.
- Kümmel G., Spangenberg S., *Gewalt, Gesellschaft und Bundeswehr*, Strausberg, SOWI, 1998, Arbeitspapier Nr 111.
- Poidevin R., Schirmann S., *Histoire de l'Allemagne*, Paris, Hatier, 1992, col. Nations d'Europe, 478p.
- Räder H.-G., *" Sicherheit " und Wertewandel : Argumentationsmuster in der Bevölkerung zu Sicherheit, Bedrohtheit und Bundeswehr*, München, SOWI, 1992, Berichte Heft 57.
- Sauter J., *Sozio-politische Orientierungsmuster von männlichen und weiblichen Jugendlichen in Ost- und Westdeutschland und deren Einstellungen zur Bundeswehr*, München, SOWI, 1994, Arbeitspapier Nr 86.
- Spangenberg S., *Bundeswehr und öffentliche Meinung*, Strausberg, SOWI, 1998, Arbeitspapier Nr 114.

Spangenberg S., Klein P., *Heimat und Verteidigung*, Strausberg, SOWI, 1997, Arbeitspapier Nr 102.

Staas D., *Migration und Fremdenfeindlichkeit als politisches Problem*, Münster, LIT, 1994, Studien zu Migration und Minderheiten, Band 5.

Thoss B. (Hrsg.), *Vom kalten Krieg zur deutschen Einheit*, München, Oldenbourg Verlag, 1995.

Thränhardt D. (Hrsg.), *Einwanderung und Einbürgerung in Deutschland*, Münster, LIT, Studien zu Migration und Minderheiten, Band 6.

Timmermann H., Wessela E., *Jugendforschung in Deutschland, eine Zwischenbilanz*, Opladen, Leske+Budrich, 1999.

Volke E., *Jugentliche Trendsetter und ihre Einstellungen zum Wehr- und Zivildienst*, Strausberg, SOWI, 1996, Arbeitspapier Nr 99.

Wasmuht U. C., *Frieden schaffen – mit oder ohne Waffen ?*, Strausberg, SOWI, 1998, Arbeitspapier Nr 110.

Wasmuht U. C., *Rechtsextremismus*, Strausberg, SOWI, 1996, Arbeitspapier Nr 96.

Weil P., Hansen R. (Dir.), *Nationalité et citoyenneté en Europe*, Paris, La découverte, 1999, col. Recherches, 328p.

Italie

AMMENDOLA T., BATTISTELLI F., NEGRI M., "La conoscenza come risorsa produttiva : le forze armate di fronte alla società postmoderna", dans CeMISS n° 81, Déc. 1996

ANGIONI F., "Per il servizio civile obbligatorio", dans Micromega n°4, 1996

BARBÉ C., "Esercito e identità nazionale in Italia. Ruoli nazionali o ruoli militari ? Una ricerca empirica.", dans Rivista trimestrale di scienza dell'amministrazione n°3, 1996

BATTISTELLI F., Giovani e forze armate, FrancoAngeli, Milano 1996

BELLUCCI P., Difesa, politica e società, FrancoAngeli, Milano 1998

CABIGIOSU C., "L'esercito di domani", dans Rivista Militare n°2, Mars-Avril 1995

CALIGARIS L., "L'Italie et sa politique militaire : une relation difficile et tourmentée", dans Herodote n°89, 1998

CAPECCHI V., "Istruzione, formazione professionale e mercato del lavoro", Il Mulino n°346, 1993

- CARTOCCI R., PARISI A., Difesa della patria e interesse nazionale nella scuola, éd. FrancoAngeli, Milano, 1997
- CARTOCCI R., CAPPELLO F. S., "Identità e senso civico : il ruolo della religione", dans Il Regno Annuario, Dehoniane, Bologna 1998
- CAVALLI A., "Senza nessuna fretta di crescere", dans Il Mulino n°345, 1993
- CAVALLI A., "A confronto con gli altri paesi : il sistema italiano spreca risorse", dans Il Mulino n°346, 1993
- CAVALLI A., BUZZI, De LILLO, Giovani verso il 2000, éd. Il Mulino, Bologna 1997
- CIPOLLETTA I., "Italie : la crise d'une nation ?", dans Herodote n°89, 1998
- COLUCCI G. B., NEGRI M., "Il soldato della complessità : tra specializzazione e flessibilità", dans CeMISS n° 77, Déc. 1996
- COPPOLA P., "Il mobile senso dell'appartenenza", dans Sud n°6, 1996
- CORSICO F., Interessi nazionali e identità italiana, FrancoAngeli, Milano 1998
- DIAMANTI I., "Nuove generazioni : l'Europa è lontana, l'Italia un pò meno", dans Il Mulino n°369, 1997
- DONATI P., COLOZZI I., Giovani e generazioni, Il Mulino, Bologna 1997
- GASPERINI G., NEGRI M., "La gestione disciplinare e normativa del personale volontario", dans CeMISS n°76, Déc. 1996
- GIBLIN B., "L'Italie : la question nationale", dans Herodote n°89, 1998
- ISTAT, Rapporto sull'Italia. Edizione 1998, Il Mulino, Bologna 1998
- LAZZERINI G., "L'ingresso dei giovani nel mondo del lavoro. Modalità di selezione e formazione.", dans Economia & Lavoro n°3, Sept. 1990
- NEGRI M., "La sociologia militare in Italia", dans Rivista trimestrale di scienza dell'amministrazione n°2, Avril-Juin 1993
- NOIRIEL G., "La question nationale comme objet de l'histoire sociale", dans Genèse n°4, mai 1991
- PIZZORNO A., "Familismo amorale e marginalità storica ovvero perchè non c'è niente da fare a Montegrano", dans Quaderni di Sociologia n°3, 1967
- PUTNAM R.D., La tradizione civica nelle regioni italiane, Mondadori, Milano 1993
- SCIOLLA L., Italiani. Steretipi di casa nostra., Il Mulino, Bologna 1997

SCHIZZEROTTO A., "Perchè in Italia ci sono pochi diplomati e pochi laureati ? Vincoli strutturali e decisioni razionali degli attori come cause della contenuta espansione della scolarità superiore.", dans Polis n°3, 1997

SCHNAPPER D., La France de l'intégration, éd. Gallimard, Paris 1991

TOURAINÉ A., "Une sociologie sans société", dans Revue Française de Sociologie n°XXII, 1981

KOJANEC G., Nouve norme sulla cittadinanza italiana. Riflessi interni e internazionali, éd. FrancoAngeli, Milano 1995

ZOLDAN B., "Esercito e Società", dans Rivista Militare n°2, Mars-Avril 1995

ANNEXE : liste des personnes rencontrées et des institutions visitées

Grande-Bretagne

Kerry Longhurst (Institute for German Studies, University of Birmingham)

Steve Webber (CREES, University of Birmingham)

Participation à la conférence internationale « Redefining Society-Military relationship from Vancouver to Vladivostok » à Birmingham du 16 au 18 Avril, organisée par K. Longhurst et S. Webber

Jack Hemsley (Directorate for Central and Eastern Europe, Russian resettlement, Ministry of Defense, London)

Rev'd Richard Lee (Royal Air Force Halton) travaillant sur le recrutement avec le département War Studies of King's College, London

Professor Christopher Dandeker, professor of Military Sociology and Head of the department of War Studies at King's College, London.

Allemagne

Dr Paul Klein, Directeur du SOWI (Institut allemand de sciences sociales de la défense), spécialiste européen de sociologie militaire

Dr Volker Tutenberg, Directeur de la bibliothèque de l'AIK (Académie de la Bundeswehr pour l'information et la communication).

Fréquentation de la bibliothèque la plus importante pour les questions de défense à Strausberg

Dr Sabine Russ, politologue à Fribourg en Brisgau.

Italie

Général Gianfranco Gasperini, directeur du Centro Militare di Studi Strategici (CeMISS).

Fréquentation de la bibliothèque du CeMISS à Rome

Roberto Cartocci, expert en sociologie militaire

Alessandro Cavalli, expert en sociologie de la jeunesse

Fréquentation de l'IARD, institut de sondage sur les conditions de vie des jeunes en Italie

Participation au colloque organisé à Rome par le CeMISS et le Centre d'Etudes en Sciences Sociales de la Défense (15-17 juin 1999). Rencontre avec des chercheurs, universitaires, militaires travaillant sur les questions militaires en Italie et en France.